



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BRETAGNE

**CONTRE
LES EXCLUSIONS
POUR LA
SOLIDARITÉ**



Rapport
d'activité

2022

federationsolidarite.org

SOMMAIRE

I.	LES ADHÉRENTS	P. 4
2.	FOCUS SUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS	P. 6
3.	RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	P. 8
4.	BAROMÈTRE DES SOLIDARITÉS	P. 10
5.	VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT, LOGEMENT	P. 11
6.	EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	P. 19
7.	SANTÉ	P. 28
8.	PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	P. 29
9.	FORMATION	P. 35
10.	VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE	P. 38
II.	FOCUS PARTENARIAT	P. 44
12.	ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE	P. 45

I. LES ADHÉRENTS

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne regroupe **43 adhérents**, dont 3 adhérents nationaux, répartis sur une cinquantaine de sites dans les 4 départements bretons. Cela représente environ **3 000 salarié.e.s**. En 2022, elle a accueilli 4 nouveaux adhérents.



ADALEA
Saint-Brieuc (22)
Boutique, accueil
écoute et veille
sociale et insertion



A.I.S. 35
Rennes, Vitré,
Redon (35)
Insertion sociale et
CHRS



AIVS
Rennes (35)
Agence immobilière
à vocation sociale



AMISEP
Vannes, Pontivy,
Ploërmel, Lannion (56)
CHRS, accueil des
demandeurs d'asile et
insertion



APE 2A
Fougères (35)
Service
Hébergement
Logement



ARASS
Rennes (35)
Réalisation d'actions
sociales spécialisées



ASFAD
Rennes (35)
Action sociale
et formation à
l'autonomie et au
devenir



**ASSOCIATION
HOSPITALIÈRE**
Pontivy (56)
Résidence accueil
les Myriades



**ASSOCIATION
POUR LE SOUTIEN
AUX ADULTES EN
DIFFICULTÉ**
Morlaix (29)
Soutien aux adultes
en difficulté



ATELIERS DU CŒUR
Saint-Brieuc (22)
Insertion



AUORE
Adhérent national
Hébergement, soins
et insertion des
personnes



BULLES SOLIDAIRES
Rennes (35)
Accès à l'hygiène
corporelle pour
toute-s



CCAS BREST
Brest (29)
Accueil, écoute,
accès aux droits et
accompagnement



CCAS CARHAIX
Carhaix (29)
Service
Hébergement
Logement



CCAS MORLAIX
Morlaix (29)
CHRS, maison relais



CCAS RENNES
Rennes (35)
Restaurant social



CCAS QUIMPER
Quimper (29)
Hôtel social, CHRS



CCAS QUIMPERLÉ
Quimperlé (29)
Insertion



CDC HABITAT ADOMA
Adhérent national
Construction et
gestion de logements



COALLIA
Adhérent national
Accompagnement
social, médico-social
et au logement



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - AQTA
Auray (56)
Insertion professionnelle



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Blavet Bellevue Océan Merlevenez (56)
Insertion professionnelle



CROIX-ROUGE FRANÇAISE
Brest, Quimper, Guipavas, Lesneven (29)
Actions de solidarités



DON BOSCO
Brest, Morlaix (29)
CHRS, insertion professionnelle



ENTOURAGE
Rennes (35)
Soutien aux personnes précaires et isolées



FONDATION MASSE-TRÉVIDY
Quimper, Morlaix (29)
CHRS, accueil pour les demandeurs d'asile



HABITAT ET HUMANISME
Rennes (35)
CHRS, chantier d'insertion



LA CLOCHE
Rennes (35)
Lien social et changement de regard sur la vie à la rue



LA MAMI - MAISON DES MIGRATIONS
Rennes (35)
Lutte contre les discriminations



LE GOELAND
Saint-Malo (35)
Service accueil hébergement et réinsertion sociale



LE 4 BIS
Rennes (35)
Ressource, information et expression des jeunes



LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
Rennes (35)
Comité régional de Bretagne



MAISON DE L'ARGOAT
Guingamp (22)
Insertion



NOZDEIZ
Dinan (22)
CHRS, maison des solidarités



PENTHIEVRE ACTIONS
Lamballe (22)
Insertion professionnelle



RÉSEAU LOUIS GUILLOUX
Rennes (35)
Santé, exilés, précarité



SAINT-BENOIT LABRE
Rennes (35)
Lutte contre les précarités



SAUVEGARDE 56
Lorient, Vannes, Pontivy (56)
Changement social et humain



SEA 35
Rennes (35)
Orientation et accueil de jour



SIAO 29
Quimper (29)
Service intégré d'accueil et d'orientation



SIAO 35
Rennes (35)
Service intégré d'accueil et d'orientation



UDAF
Brest, Quimper (29)
Résidences accueil Maden



WE KER
Rennes (35)
Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16-25 ans

2. FOCUS SUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS



La MaMi, association créée en 2022, a pour mission de créer un espace ressource inclusif, accueillant et apprenant par et pour les personnes exilées et les acteurs de l'accueil et de l'accompagnement à Rennes.

Malgré une palette de services et un maillage associatif dense, l'accompagnement reste fragmenté et aléatoire : les personnes exilées manquent de repères, d'informations, de lien social, et les acteurs, bénévoles et professionnels, expriment le besoin d'un renforcement de l'interconnaissance et de la coopération.

Inspirée par différents lieux qui ont émergé à Paris, Lyon ou à Briançon, La Maison des Migrations (titre provisoire) sera donc un lieu référent d'accueil et d'orientation vers les partenaires du territoire, un espace convivial et valorisant pour les personnes exilées, un lieu de mutualisation pour les structures parties prenantes, qu'elles soient résidentes ou usagères ponctuelles.

Différentes associations, balayant un large spectre de services et activités, se fédèrent autour de la construction de cette boîte à outils innovante. Le projet va être expérimenté de septembre à décembre 2023 à l'Hôtel Pasteur.

Le projet est soutenu par la ville de Rennes, la Métropole, le Département et la Fondation Abbé Pierre. La recherche d'un bâtiment d'environ 600 -800 m² est en cours, ainsi que les financements pour une ouverture souhaitée en 2024.



L'association **Le 4 bis - Information-Jeunesse** - La Place des Possibles est une association Loi 1901 qui a été créée en décembre 2018 pour accueillir les jeunes, les informer sur tous les sujets qui les intéressent comme l'emploi, la formation, la vie quotidienne, les loisirs... et soutenir leurs initiatives afin de les rendre autonomes et en capacité de faire leur choix.

En accord avec la charte de l'Information Jeunesse (anonymat, confidentialité, gratuité, adaptation aux besoins des jeunes, facilitation de l'autonomie des jeunes), elle s'inscrit dans le réseau national Information Jeunesse (70 structures en Bretagne). Elle se réclame aussi des valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.



Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) est une communauté de communes de 86 000 habitants, située entre les communes de Vannes et Lorient, dans le département du Morbihan. L'intercommunalité réunit 24 communes sur un territoire de 521 km² qui s'étend de la ria d'Étel au golfe du Morbihan, des landes de Lanvaux aux îles de Houat et Hoëdic, en passant par Auray et la baie de Quiberon.

En conséquence, ce cadre de vie prisé est soumis à un certain nombre de pressions liées aux activités humaines (déchets, eau, transport, consommation) ayant un impact sur la qualité de vie, sur le patrimoine naturel, sur les capacités de développement, notamment économique, et sur l'image même du territoire (préservation des paysages et de la biodiversité, de la qualité des eaux de baignades, des activités littorales, bonne gestion des déchets, fluidité et connectivité des modes de transports et de déplacement...).

Aussi, afin d'assurer le développement durable de son territoire, AQTA a développé des chantiers d'insertion « Nature et Patrimoine » qui avec des projets dédiés à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement propose de l'expertise et du savoir-faire à de nombreuses collectivités. Les chantiers d'insertion représentent, pour des personnes en situation de fragilité socio-professionnelle, un tremplin vers l'emploi ou du moins une étape dans un parcours de réinsertion professionnelle. Ainsi, AQTA recrute chaque année des agents pour des contrats d'insertion d'une durée de 4 mois renouvelables en fonction de l'avancée de chacun dans son projet professionnel.



We Ker est une association chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire.

Ses missions sont d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale. Elle exerce une mission de service public de proximité, définie dans le cadre de la Loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 : « [...] un droit à l'accompagnement, pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus. En outre, les jeunes les plus éloignés de l'emploi bénéficient d'un accompagnement renforcé et personnalisé. L'État confie la mise en œuvre de cette mission de service public que constitue cet accompagnement, aux missions locales et aux points accueil information orientation (PAIO) ».

En quelques chiffres :

- Près de 10 000 jeunes suivis dans l'année,
- Un territoire vaste et dense : 2 700 km², 148 communes couvertes,
- Un accueil de proximité des jeunes : 57 lieux d'accueil répartis sur le bassin d'emploi,
- Plus de 90 % des jeunes accueillis dans les « espaces sociaux communs » (au cœur des quartiers rennais) et dans les Points Accueil Emploi (PAE).

3. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

2022 : DYNAMISME, DÉVELOPPEMENT ET MOBILISATION

L'année 2022 est restée marquée par la fin de la pandémie du Covid 19. Une pandémie qui a continué à affecter le fonctionnement de nos associations et leurs modalités d'action. Il faut une nouvelle fois saluer l'engagement et la mobilisation de nos professionnels et de nos bénévoles pour assurer, malgré la difficulté des conditions de travail, la continuité et la qualité des services aux personnes accueillies et accompagnées dans nos structures et nos établissements.

2022 a démarré, dès le début janvier, par le premier temps de notre congrès national initialement prévu en présentiel à Rennes mais tenu en webinaire. En cette année 2022 d'élection présidentielle, ce premier temps a permis de débattre et d'échanger avec les candidates et candidats sur leurs conceptions et propositions concernant les politiques de solidarité ainsi que sur les analyses et propositions de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le second acte de notre congrès, « Pour construire un avenir solidaire », les 15 et 16 juin 2022 au Couvent des Jacobins à Rennes. Il fut l'occasion de multiples et riches échanges et débats autour de notre « plateforme de propositions 2022-2027 » et de la mise en valeur des actions des adhérents à travers le « village des initiatives ». L'assemblée générale tenue lors du congrès a adopté le nouveau projet fédéral national.

Engagée dès 2021, **la mobilisation autour de la revalorisation et de l'attractivité des métiers du travail social s'est poursuivie et amplifiée en 2022** à la suite de la conférence nationale des métiers du social de février 2022. De multiples rendez-vous et réunions de travail se sont tenus sur ces sujets, avec l'État, les collectivités territoriales et les institutions pour défendre les plaidoyers des associations et débattre des modalités concrètes de mise en œuvre des mesures gouvernementales ainsi que des difficultés engendrées quant au fonctionnement et à l'équilibre économique des associations.

Il faut souligner que cette mobilisation a renforcé les coopérations entre toutes les fédérations des secteurs sanitaire, médico-social, social et de l'accompagnement à domicile. Elle a donné naissance - et ce fut une première en France - à un **consortium régional interfédéral regroupant 13 fédérations** ; consortium qui a élaboré une contribution en faveur de l'attractivité du secteur et de ses métiers à destination des pouvoirs publics

et des acteurs institutionnels.

L'année 2022 a été particulièrement active et dynamique pour la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne. Je ne reprendrai pas tous les éléments développés dans le rapport d'activité. Ils illustrent la **montée en puissance de nos actions, manifestée également par la croissance de notre budget**. Cette évolution, elle vous est d'abord dûe, à vous les adhérents. Je veux vous remercier pour votre investissement dans la vie de notre fédération. C'est notre première force que de travailler collectivement, partager nos expériences et nos pratiques, élaborer des propositions et mener des actions communes, être des partenaires reconnus par les pouvoirs publics et les acteurs institutionnels, être présent dans l'espace public et médiatique pour défendre nos valeurs, rappeler l'indispensable lutte contre les exclusions, mais aussi valoriser les actions et les réussites de nos associations.

Permettez-moi de saluer également le travail de notre équipe permanente animée par Valérie Hamdi, et de les remercier pour leur engagement dans leurs différents secteurs d'activité. Sans vouloir tout citer, je souligne notamment :

- **Le développement du programme Sève Emploi**, animé par Pierre-Yves L'her, Célia Bâcle et aujourd'hui Pauline Chouët, ainsi que la poursuite du travail partenarial autour de l'insertion par l'activité économique (IAE) avec Coorace, Chantier École et la Fédération des Entreprises de l'Insertion (FEI) ;
- **Le travail sur les questions de santé, avec la mise en place d'un centre de ressources sur la santé des personnes en situation de précarité**, en réponse à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS).
- **Le travail sur la participation des personnes accompagnées et le travail pair**, l'animation du CRPA constituent un axe fort de notre fédération, merci à Klervia Dallier et à Émilie Rey.

Ces travaux se poursuivent en 2023 et se sont concrétisés en particulier lors de la journée « santé-précarité » du 12 juin dernier et qui fut un beau succès. Bien sûr, je n'oublie pas que ces actions ont été menées dans le cadre et grâce au soutien du Commissariat à la lutte contre la pauvreté et à l'ARS Bretagne.

Finalisée en 2023, **la réalisation du 3^e Baromètre des solidarités en Bretagne a été engagée**

en 2022, avec la société TMO. Notre baromètre a donné lieu à de nombreux échanges et présentations, dans nos associations, avec les conseils départementaux, la Région, ainsi qu'à un échange très riche avec notre président national Pascal Brice à l'occasion de sa récente venue à Rennes. Depuis sa création en 2019, il montre l'ampleur des bouleversements qui, en moins de 4 ans, ont profondément modifié les attitudes de solidarité de la population bretonne. Il nous amène aujourd'hui à réfléchir aux moyens de lui donner une dimension nationale. Merci à Jean de Legge, cheville ouvrière de notre baromètre.

Une initiative nouvelle a vu le jour en 2022, en coopération avec le conseil régional de Bretagne et la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : Cultur'Actions Solidaires. Nous sommes tous et toutes convaincus que la culture et l'accès aux droits culturels sont des instruments fondamentaux d'émancipation et d'insertion sociale. La culture doit être mise au cœur des dispositifs de lutte contre les exclusions. Dotée d'un budget de 50 000 euros, cette action a connu un vif succès. Elle a permis de soutenir 18 projets initiés par nos adhérents, en collaboration avec de multiples acteurs culturels. Elle a été renouvelée en 2023 avec plus de 20 nouveaux projets.

La forte implication du conseil régional de Bretagne dans cette action est une illustration de la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre les précarités. Nous travaillons pour le développement de nouvelles actions avec la Région pour 2023. Il nous faut également renforcer les liens et les coopérations avec les conseils départementaux et les collectivités locales.

Évidemment, les questions de l'accueil, de l'hébergement et du logement, de l'insertion demeurent, plus que jamais, le cœur de nos actions et nous mobilisent au quotidien dans chaque département tout comme à l'échelle régionale, entre autres à travers la participation aux multiples instances institutionnelles locales, départementales et régionale et inter associatives

(CRHH, CDIAE, CRIAE, DREETS, DDETS, ARO-HLM, ARS...).

La situation particulièrement tendue et difficile du logement en Bretagne met à mal la stratégie du logement d'abord. Malgré la croissance des budgets nationaux consacrés à la lutte contre la pauvreté et malgré la création de places d'hébergement, la situation de l'accueil, de l'hébergement et du logement reste plus que préoccupante et doit nous amener en 2023, comme nous l'avons fait en 2022, à renforcer nos alertes sur l'enracinement de la pauvreté et nos mobilisations pour la combattre. Ce sera l'enjeu principal de la journée régionale que nous organisons avec l'ARO-HLM et l'association Intercommunalités de France en fin d'année.

Nous poursuivrons également en 2023 la réalisation du projet EmAH (emploi d'abord en hébergement) De même, nous participerons à la réflexion sur la mise en œuvre de France Travail et la réforme des modalités d'accompagnement du RSA notamment dans le cadre de l'expérimentation en Ille-et-Vilaine.

Une nouvelle loi sur l'immigration doit être débattue au parlement. Il nous faudra faire entendre notre voix pour l'accueil et l'intégration des étrangers en France, dans la défense des valeurs qui sont les nôtres. L'actualité récente est inquiétante. Je pense bien sûr aux scandaleuses et inacceptables agressions contre des projets d'accueil des étrangers notamment à Callac et à Saint-Brévin, et contre les élus et les porteurs de ces projets. Même s'il ne faut pas oublier les nombreuses communes dont les élus et les habitants, attachés à l'universalisme républicain, savent faire preuve d'hospitalité, **il nous faut plus que jamais lutter sans relâche contre les idéologies du rejet, de la xénophobie et de la haine.** C'est pour cela aussi que nous avons à mieux faire connaître la réalité de nos missions et de nos actions, et nos réussites en matière d'insertion et d'intégration.



DANIEL DELAVEAU

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.

4. BAROMÈTRE DES SOLIDARITÉS



Cette troisième édition du Baromètre des solidarités se donne principalement pour objectif de suivre dans le temps :

- L'engagement des Bretons en faveur de la solidarité de proximité,
- Les pratiques de dons et de soutien aux associations,
- Le regard que les Bretons portent sur les origines de la pauvreté et de l'exclusion,
- Leur attitude vis-à-vis des bénéficiaires de la solidarité et des grandes causes,
- Leur opinion quant à la part que doivent prendre les individus et les pouvoirs publics dans la prise en charge des solidarités.

Comparativement aux deux vagues précédentes, cette édition questionne de manière plus spécifique :

- L'incidence de l'inflation sur l'attitude des bretons,
- La perception des politiques de solidarité,
- Les logiques d'engagement,
- La place prise par les questions d'égalité et de justice sociale.

MÉTHODOLOGIE

Elle s'appuie sur une phase exploratoire en **focus group** auprès de **10 Bretons** dont l'un des principaux enjeux était d'approfondir les ressorts de la solidarité et une **enquête** auprès de **1 200 Bretons**.

RÉSULTATS

Ce nouveau Baromètre des solidarités s'ouvre sur un constat de :

FRAGILISATION ÉCONOMIQUE

1 breton sur 2

est fortement impacté par l'augmentation des prix,

27 % sont dans l'incapacité de faire face à un imprévu de 500 €.

Contexte social et solidarités de proximité

Le contexte social où se cumulent inflation, scories du confinement, crise du récit se caractérise par des **vécus fortement clivés**, une certaine **difficulté à se projeter positivement dans l'avenir**, une **incertitude sur la possibilité des jeunes générations à bénéficier de conditions de vie égales à celles de leurs parents**.

Ce contexte ne pèse pas sur les solidarités de proximité. Elles restent vivaces en Bretagne. Les difficultés du présent et les incertitudes sur l'avenir relancent les solidarités de proximité plus qu'elles ne les affaiblissent. C'est d'abord

FRAGILISATION PSYCHOLOGIQUE

48 % des bretons se sentent bien

mais **21 %** se révèlent anxieux et préoccupés de leur situation sociale, familiale, professionnelle...

aux échelles de proximité que s'appréhende la solidarité.

Contribution et répartition des aides

Les Bretons affichent leur sensibilité à l'exclusion et la souffrance mais ils rappellent dans le même temps leur attachement aux notions de mérite et de contribution à la bonne marche de la collectivité. L'attente de contrepartie est d'autant plus forte que la confiance dans la volonté des ayants droit de jouer le jeu diminue.

Cette perte de confiance va de pair avec la défiance vis-à-vis du système de contribution et de répartition.

63 % des Bretons pensent que les aides sociales sont attribuées de manière inéquitable

- c'est-à-dire qu'elles ne vont pas à ceux qui en ont vraiment besoin,
- ou qu'elles profitent à des personnes qui ne devraient pas y avoir droit.

Conclusion

il serait sans doute plus efficient, avant de mettre en évidence le chemin restant à parcourir :

- de montrer l'utilité, la nécessité et l'impact dans le temps des politiques de solidarité,
- d'évoquer les flux, autant que les stocks de façon à ce que chacun sache à quoi il contribue et pourquoi il le fait.

Nous souhaitons donc que ce soit un outil de débat avec les associations et les pouvoirs publics et que son périmètre s'élargisse pourquoi pas au niveau national.

65 % pensent que l'impôt demandé à chacun est injuste

- soit parce que les riches ne contribuent pas assez,
- soit parce que les classes moyennes ont le sentiment d'être prélevées de manière maximale.

43% des Bretons considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment aidés par les pouvoirs publics.

5. VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT, LOGEMENT

LE LOGEMENT EN BRETAGNE

LE PARC SOCIAL BRETON Données DREAL au 15/12/2022

185 791

logements dans le parc social

NOMBRE DE DEMANDES en 2021

86 823

NOMBRE D'ATTRIBUTIONS soit **21 % de demandes satisfaites**

18 303

LOGEMENT D'ABORD : BILAN DES 5 ANNÉES Données CRHH au 31/12/2022

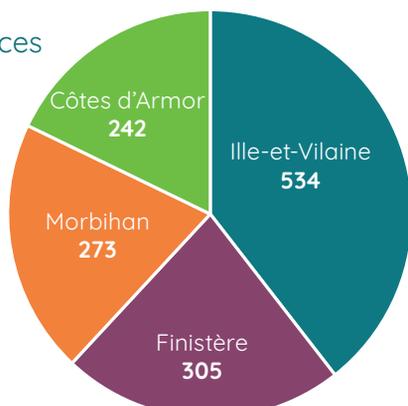
4 300 personnes sans domicile ont accédé à un logement

1 175 places ont été créés en Intermédiation locative (IML) pour un objectif de **979**

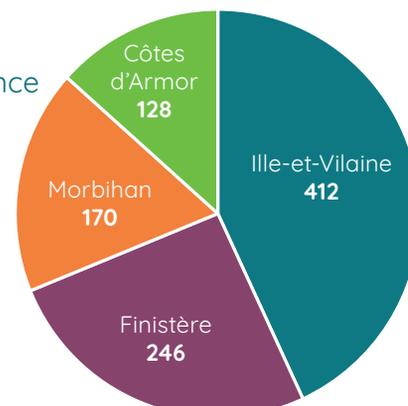
296 places de pensions de famille pour un objectif de **372**

En 2021, on comptait 21 CHRS en Bretagne

1354 places en CHRS



952 places en hébergement d'urgence (hors CHRS)



ACCOMPAGNER LES SIAO SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA RUE AU LOGEMENT (instruction de mars 2022)

4 **COFIL** stratégiques départementaux ont été mis en place auxquels sont associés les délégués du CRPA.

Une attention particulière est portée à la situation du SIAO 35, car il est porté par un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) qui réunit 11 associations et fonctionne avec 5 antennes. Cette structuration est différente des autres départements et nécessite pour les services de l'État l'ouverture

d'une évaluation.

Il a de fortes inquiétudes pour les associations portant les antennes locales.

SI SIAO : le système d'information et de recueil des données dysfonctionne depuis longtemps, des groupes de travail sont mis en place au niveau national. En attendant, les SIAO sont dans l'**incapacité d'exercer leur rôle d'observatoire et d'analyse du territoire**.

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ / SIAO / UNION RÉGIONALE HABITAT JEUNES (URHAJ)

Dans le contexte de la nouvelle instruction du SIAO de mars 2022, il y a eu la **mise en place des CEJ jeunes en rupture** et la **création d'un poste « jeune »** au sein des SIAO.

La DIHAL préconise une meilleure articulation entre le SIAO et le logement adapté.

En Bretagne, il n'y a pas d'espace de travail entre l'URHAJ et le SIAO, mais de l'envie, même s'il n'est pas simple de réserver des places dans des FJT déjà complets et que les modèles économiques sont fragiles.

Par ailleurs, le profil des jeunes les plus précaires pose la question d'un nécessaire accompagnement spécifique.

Aussi pour 2023, il est proposé que :

- L'URHAJ intègre les commissions des SIAO et/ou les comités stratégiques partenariaux des SIAO,
- Les services de l'État soient associés à cette démarche,
- Qu'une convention tripartite SIAO/État/Résidence sociale habitat jeune soit mise en place.

ENFANCE À LA RUE



Le 30 septembre 2022 a été organisée une **conférence de presse au CHRS Urgence M. Vincent**. Dans un contexte social très tendu où près de **50 enfants étaient à la rue en août**

2022 et 1 000 enfants en logement précaire, les travailleurs sociaux peinaient et peinent encore à faire reconnaître la valeur de leur travail (mobilisation du 28 septembre 2022 pour la revalorisation du travail social).

L'accueil des migrants est rendu très complexe par les procédures et les délais de traitement des demandes d'asile.

L'hébergement d'urgence n'a jamais été aussi dégradé et la crise énergétique va creuser les inégalités sociales et aggraver la pauvreté... La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne et l'ensemble de ses adhérents ont donc alerté l'opinion publique sur cette **situation sans précédent** et souhaité mobiliser les pouvoirs publics.



Fiche mensuelle de veille sociale

- De la rue au logement -

DONNÉES DÉPARTEMENTALES



Août
2022

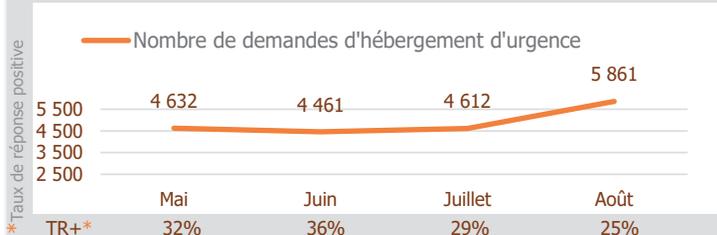
la demande

Nombre d'appels au 115 : **4 245**

Nombre de DHU : **5 861**

Nombre de ménages # : **732**

Nombre de personnes # : **1 258**

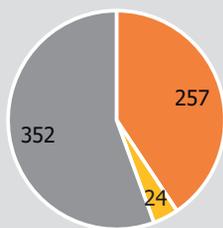


* Taux de réponse positive
 TR+* : Mai 32%, Juin 36%, Juillet 29%, Août 25%
 ⚡ Dont hommes seuls (275#) : 46% ⚡ Dont familles (246#) : 18%
 ⚡ Dont femmes seules (112 #) : 55% ⚡ Dont couples (37#) : 21%
 ⚡ Dont autres (69#) : 43% (groupes familiaux notamment)

La situation des familles, en particulier à Rennes, s'aggrave au mois d'Août, avec un taux de 18% de réponses positives au 115. L'augmentation générale du nombre de demandes, et en particulier des familles (+15%), diminution des solutions possibles... A contrario, la transformation de l'ABRI du CHU « tout public » en CHU « isolés » a permis une meilleure prise en charge des hommes seuls et des femmes seules.

Nationalité des ménages en demande

(sur 633 ménages ayant donné cette information) :



■ Français
 ■ Ressortissants UE
 ■ Hors Union Européenne
 ⚡ Dont demandeurs d'asile : 36
 ⚡ Dont situations régulières (BPI, titulaires de carte de séjour...) : 98
 ⚡ Dont autres situations (déboutés, sous récépissé...) : 248
 L'écart du nombre de ménages s'explique par le changement de statut en cours de mois.

ELEMENTS DE VULNERABILITE PARTICULIERS :

27 femmes enceintes

101 enfants de moins de 3 ans

150 jeunes majeurs

71 adultes travaillent et sont sans abri stable

En Août, **195 nouveaux ménages** ont sollicité le SIAO Urgence. N'étant pas prioritaires pour les hébergements d'urgence car arrivant souvent d'autres départements, sortant par exemple de CADA. Leur TR+ est d'environ **18%**.

l'offre au 30/08/2022

Nombre de places d'urgence

620

(HAP, ALT, HU... hors dispositif Ville de Rennes)

⚡ Dont **97** places dédiées aux femmes victimes de violences

Nombre de personnes à l'hôtel

625

⚡ Dont **94** demandeurs d'asile (BOP 303)
 ⚡ Dont **183** personnes victimes de violence
 ⚡ Dont **348** autres situations régulières ou irrégulières

280 personnes sont actuellement prises en charge dans le cadre du protocole de mise en sécurité.

Les places attribuées aux gestionnaires suite au dernier appel à candidature sont en cours d'ouverture. En particulier, le CHU « Abri » a ouvert 8 places complémentaires et le dispositif Maya Maternité, géré désormais par l'association Aurore, fonctionne différemment et permet l'accueil de 16 personnes. A contrario, quelques places pour hommes seuls ont dû fermer pour travaux ou maintenance.

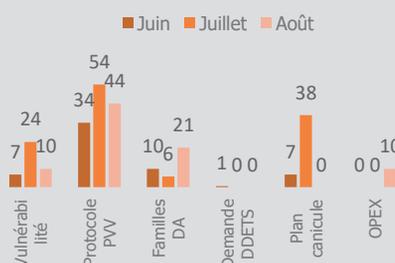
TR+ : 25%. Le taux « remonte » à **37%** si l'on ne considère comme motif de non-orientation QUE l'absence de places disponibles.

Personnes en HU/hôtel sorties vers...

	Juin	Juillet	Août
CHRS/stabilisation	9	5	7
Dispositif de santé	7	0	4
Logement adapté	10	10	2
Logement autonome	21	29	14
TOTAL	47	44	27

les orientations

Motif des nouvelles admissions à l'hôtel



Malgré les fortes chaleurs, le Plan Canicule n'a pas été activé au mois d'août (niveaux orange/rouge) mais des familles vivant en squats avec des enfants gravement malades ont été orientées à l'hôtel.

De plus, quelques nuitées d'hôtel ont été mobilisées par le SIAO pour des personnes ukrainiennes en attendant leur transfert dans les sites dédiés. Les mises en sécurité restent nombreuses.

INFORMATIONS PARTENAIRES : Les ouvertures des différents dispositifs pour sans-abri ont repris leur rythme normal après, pour certains, une pause estivale. L'Association Aurore s'implante dans le département avec la reprise du dispositif « Maya Maternité » (anciennement géré par la SEA 35) et prochainement avec la création de places pour personnes victimes de violence.



DONNÉES TERRITORIALES

Répartition des demandes par territoire
(base = chiffres ajustés)

PAYS DE SAINT-MALO

ACTIVITE ANTENNE :

La CAO a connu une forte activité cet été avec 68 nouveaux ménages enregistrés, dont les demandes portaient beaucoup sur une aide alimentaire.

La période estivale malouine entraîne une indisponibilité de places hôtelières, ce qui a pu freiner certaines mises en sécurité de femmes victimes de violence.

ACTIVITE SAMU :

Cet été, l'AMIDS a organisé 16 maraudes, avec une mobilisation spécifique lors de la canicule de mi-juillet. L'association est allée à la rencontre de près de 80 personnes, essentiellement des personnes isolées et aucun enfant. Plus de la moitié d'entre elles se déclarent sans domicile fixe.

PAYS DE BROCELIANDE

ACTIVITE :

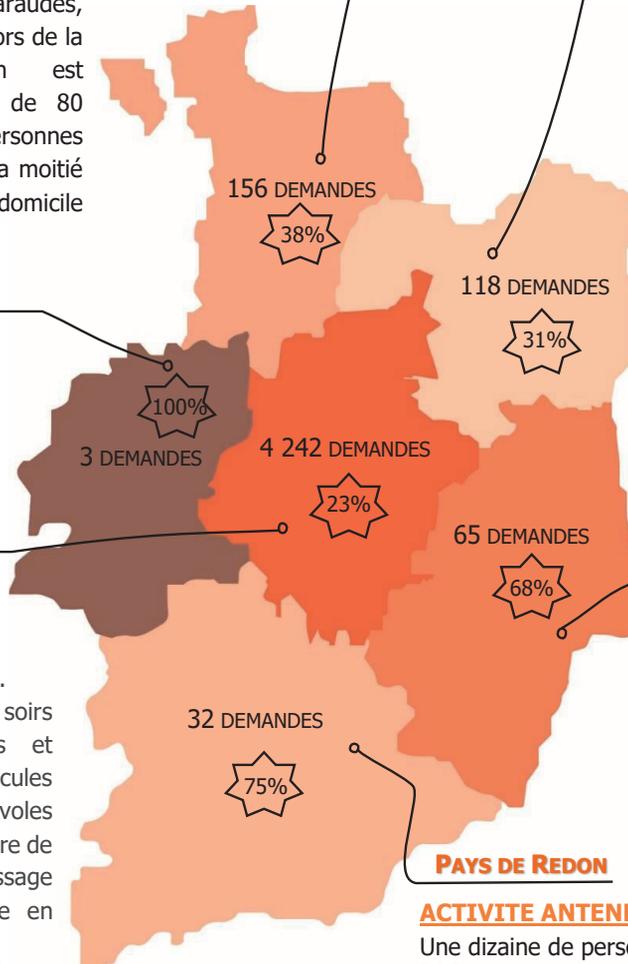
Cet été, 2 ménages victimes de violence hébergés à l'hôtel ont pu accéder à des logements ALT du territoire.

PAYS DE RENNES

ACTIVITE SAMU :

L'organisation des maraudes de la CRF a évolué cet été compte tenu d'un nombre moindre de bénévoles. Elles ont été maintenues tous les soirs mais en alternant points fixes et signalements. Des maraudes canicules ont été organisées en sus. Les bénévoles ont pu constater la hausse du nombre de familles sans-abri, avec un passage régulier au square de la Touche en soirée.

Le Samu professionnel a rencontré une cinquantaine de personnes et assuré 5 transports vers différents dispositifs dans le cadre de l'accompagnement global. Le service est de mieux en mieux identifié par les partenaires pour répondre à des signalements.



PAYS DE FOUGERES



ACTIVITE ANTENNE :

L'affluence au PAO se poursuit et est identifiée aussi, en plus de sa mission d'accès aux droits et d'accompagnement dans les démarches, comme un lieu de convivialité pour les personnes à la rue. Une personne fragile psychologiquement a fait preuve d'agressivité verbale lors d'une permanence.

ACTIVITE SAMU :

Toutes les maraudes ont été assurées, l'APE2A a été particulièrement mobilisée pendant la canicule de mi-juillet. Des nouveaux bénévoles ont participé aux maraudes, notamment des étudiants.

PAYS DE VITRE

ACTIVITE ANTENNE :

/

PAYS DE REDON

ACTIVITE ANTENNE :

Une dizaine de personnes ont pris contact avec le PAO, dont deux pour des demandes de CHRS.

ACTIVITE ANTENNE :

Sur l'été 2022, 17 accompagnements de la CAO de Rennes ont pris fin en raison de 9 entrées en logement social, 5 en CHRS, 1 sur l'HU en diffus, 2 en résidence sociale. La CAO note toutefois un nombre important de rendez-vous non honorés par les usagers (dossiers CHRS ou RSP) ce qui impacte le suivi et augmente les délais.

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Une enquête nationale sur les prix de journée et contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été menée auprès des adhérents. Pour l'instant il n'y a **pas de cahier des charges national et régional pour le renouvellement des CPOM. La demande de prolongation au 31 décembre 2022 est toujours en recherche de faisabilité juridique.** Au regard de ces contraintes **il est demandé un décalage à 2024** : attente de réponse de la DIHAL.

MOBILISATION DU TRAVAIL SOCIAL

Une conférence de presse a été organisée le 28 septembre 2022 avec le Consortium du travail social. Les Fédérations des acteurs de la solidarité nationale et régionale portent les revendications sur les oubliés du Ségur (SIAO, écoutants du 115, veilleurs de nuits, personnels d'accueil...) afin que l'équité soit rétablie au sein des équipes salariées des structures du secteur social.

PARTENARIAT AVEC L'ARO HLM BRETAGNE

L'association régionale des organismes d'HLM de Bretagne (ARO Hlm Bretagne) et la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne mettent à jour leur **convention de partenariat pluriannuel** afin de fixer un **cadre commun de coopération** et de **renforcer les liens entre organismes HLM et acteurs de l'accueil, hébergement, insertion (AHI).**

Il s'agira dans un premier temps de **favoriser l'interconnaissance et le développement d'une culture commune entre acteurs de l'AHI et du logement social** via :

LA SENSIBILISATION

- Des professionnels de l'AHI sur l'accès au logement (dispositifs, démarches...),
- Des professionnels du logement social sur

les dispositifs de l'AHI,

- Des enjeux de ces différents secteurs.

UN TRAVAIL COMMUN

- Sur les représentations réciproques (contexte, enjeux, publics, pratiques...),
- La connaissance et la qualification des besoins (en lien avec l'offre d'accompagnement et de logement),
- La co-élaboration d'outils partagés entre bailleurs sociaux et les acteurs AHI.

Cette dynamique d'interconnaissance et de travail partagé mise en œuvre à l'échelle régionale par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne et l'ARO Hlm Bretagne pourra permettre d'**initier des actions partenariales et opérationnelles entre organismes HLM et associations AHI en local.**

LA COMMISSION ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION (AHI)

La commission Accueil Hébergement Insertion (AHI) de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a été réactivée en 2022 dans l'objectif de mettre en place, dans un premier temps, un **événement régional Hébergement Logement** en partenariat avec l'association régionale des organismes d'HLM de Bretagne (ARO Hlm Bretagne) et l'Intercommunalité de France.

Les objectifs sont de **mobiliser les acteurs du logement social et de l'hébergement** sur les problématiques conjoncturelles du secteur, mais aussi de **fluidifier les modalités de coopération** entre les associations et les bailleurs.

Deux temps forts sont programmés en 2023 :

ATELIERS PROFESSIONNELS

19 septembre 2023 - lieu à confirmer

- Quelle forme d'accompagnement social pour une insertion durable dans le logement ?
- Quelles solutions et quel accompagnement pour les questions relatives à la santé mentale dans le logement ?
- Quelles offres pour répondre aux besoins ?

ÉVÉNEMENT RÉGIONAL DE MOBILISATION

6 décembre 2023 - Hôtel de Rennes Métropole

- Quelle politique du logement d'abord, passée et à venir ?
- Une nouvelle relation partenariale en construction (asso, EPCI, bailleurs, État) dans la nouvelle stratégie de l'hébergement et du logement ?

CULTUR' ACTIONS SOLIDAIRES : ACTE 1



En Bretagne, la Fédération des acteurs de la solidarité a initié une **démarche pour contribuer au respect des droits culturels des personnes en situation de précarité et d'exclusion**, en lançant « Cultur'Actions Solidaires » en partenariat avec la Région Bretagne et la Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté.



Cet appel à mobilisation est destiné aux **structures médico-sociales et les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion** du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité afin d'encourager la participation des personnes en fragilité, par la mise en place d'actions culturelles, scientifiques, sportives, citoyennes, artistiques...

UN DISPOSITIF EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS CULTURELS LOCAUX

La réponse à cet appel à mobilisation se fera en **partenariat avec des acteurs culturels locaux**. Les actions sont réalisées **pour et avec des personnes en situation de précarité** (enfants, jeunes, en familles ou isolés, parents), en hébergement d'urgence ou dispositif d'accompagnement au logement.

LES VALEURS DU PROGRAMME

Le programme porte les valeurs suivantes :

- La reconnaissance des droits culturels des personnes,
- La rupture avec la reproduction des inégalités,
- La construction des citoyens,
- La construction des actions entre les acteurs sociaux et culturels.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

Les actions ont une **dimension collective** et doivent s'inscrire dans une dynamique de groupe, mettant en œuvre une **participation active et large des personnes** accompagnées sur une **durée significative**. Elles peuvent s'exprimer de **différentes formes** : rencontres, résidences artistiques, expérimentations, parcours culturels... et s'inscrire sur le temps long.

Elles encouragent l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité culturelle, sociale et intergénérationnelle en provoquant la rencontre entre toutes les personnes impliquées.

LE BUDGET

Une dotation financière de **50 000 €** est proposée pour 2022 pour la mise en œuvre d'**au moins dix actions à l'échelle de la Bretagne dont au moins une par département**.

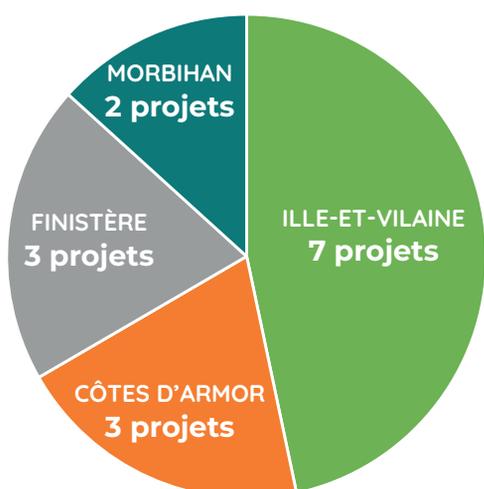
LE BILAN

Les **18 projets déposés** ont fait l'objet d'un examen attentif par le **comité de sélection** composé de la Fédération des acteurs de la solidarité, du conseil régional de Bretagne, de la Délégation interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté, et d'un représentant des personnes accompagnées.

Pour cette première édition de Cultur'Actions Solidaires, **15 projets ont été portés** par des membres de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.



RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT
des 15 projets



BUDGET 2022

Enveloppe Cultur'Actions Solidaires
50 000 €

Budget dépensé : 34 007 €

Budget reporté : 14 130 €

Gestion des projets : 1 863 €

Coût total des projets : 139 734 €

Subventions demandées : 62 257 €

Soutiens apportés : 48 137 €

DOMAINES D'ACTIVITÉ DES PROJETS

ATELIERS DANSE



PARTICIPATION À UN FESTIVAL DE COURTS-MÉTRAGES



CRÉATION THÉÂTRALE



RANDONNÉE



ATELIERS ET EXPOSITIONS PHOTOS



RADIO



ATELIERS CRÉATIFS ET D'ÉCRITURE



RÉALISATION FILMS DE FICTION ET DOCUMENTAIRES



ATELIERS MUSIQUE ET CONCERTS



SORTIES CULTURELLES



ATELIERS SCIENTIFIQUES



PERSPECTIVES POUR L'ACTE 2

- Inciter les partenaires à engager des projets dans les domaines qui n'ont pas été couverts par l'Acte 1 tout en respectant les besoins et les attentes des personnes accompagnées et accueillies,
- Mobiliser les territoires les moins bien couverts,
- Valorisation de la démarche régionale au sein du groupe de travail de la Fédération des acteurs de la solidarité nationale.



EMPLOI D'ABORD EN HÉBERGEMENT : LE PROJET EmAH

Engagée très fortement dans la lutte contre le chômage de longue durée, la Fédération des acteurs de la solidarité défend le principe d'un accès à l'emploi pour tous et notamment des personnes en situation de grande précarité.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Au regard de cet enjeu, la Fédération et ses adhérents se sont engagés en 2022 dans la construction d'**une nouvelle réponse au chômage de longue durée** à destination des personnes accueillies et accompagnées au sein des structures d'hébergement et de logement adapté, en particulier au sein des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Par ce projet d'envergure régionale, la Fédération fait l'hypothèse qu'il est pertinent de **développer des pratiques professionnelles de médiation active à l'emploi en CHRS**.

Cette hypothèse se base sur :

1. Des résultats obtenus de sorties en emploi durable par les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) formés à SÈVE Emploi, supérieurs à la moyenne régionale de 13 points de pourcentage en 2022,
2. Des caractéristiques communes des publics accueillis entre les ACI et les CHRS.

LES AMBITIONS DU PROJET

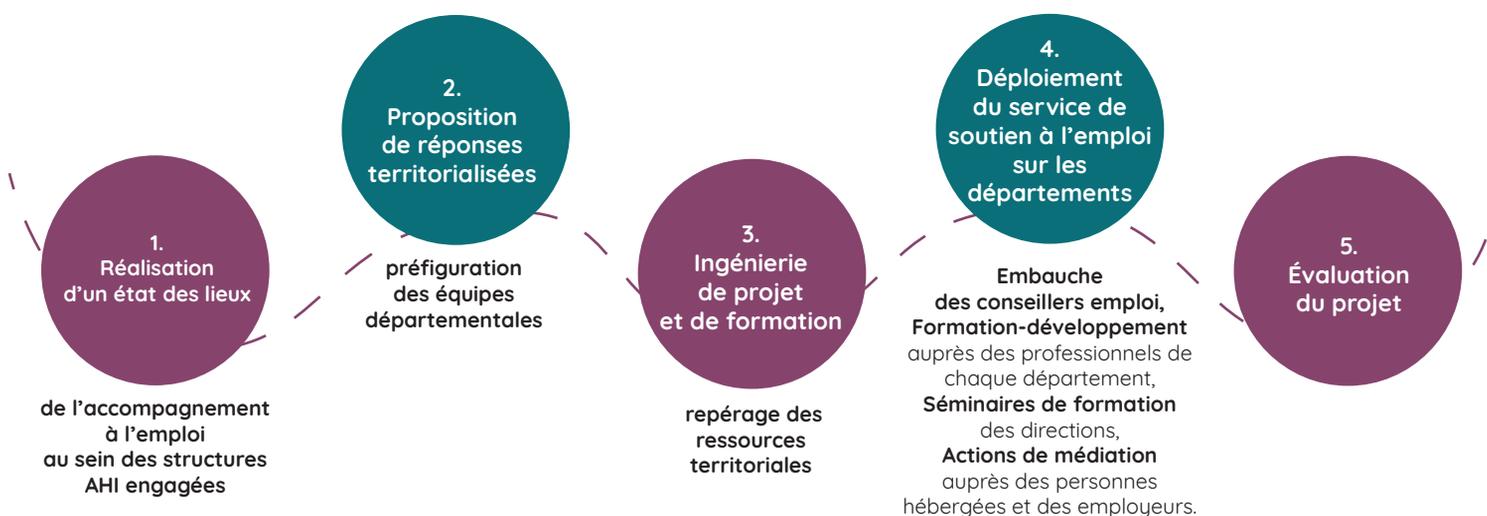
Le projet Emploi d'abord en hébergement (EmAH) porte deux ambitions principales :

- Renforcer l'accompagnement conjoint « emploi logement » au sein des structures engagées,
- Proposer un accompagnement spécifique et individualisé porté par une équipe départementale formée à la médiation active.

En conséquence, en s'appuyant sur la logique d'intervention dite du « d'abord », le projet EmAH vise à **renforcer les pratiques d'accompagnement des professionnels du travail social par une formation-action** et par **l'appui d'un conseiller emploi** d'abord mutualisé à l'échelle d'un département.

LES CINQ PHASES DU PROJET

En 2022, les phases d'état des lieux et d'ingénierie de projet ont débuté. Le projet est financé sur 14 mois, de novembre 2022 à décembre 2023. Il a vocation à se poursuivre sur les années 2024 et 2025 en fonction des résultats de l'expérimentation.



6. EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LA COMMISSION EMPLOI-IAE, UNE INSTANCE RÉGIONALE D'ÉCHANGES ET DE TRAVAIL

L'accès à l'emploi est une dimension prioritaire d'accompagnement au sein des dispositifs portés par les organismes adhérents, aux côtés des priorités d'accès au logement, à la santé, aux droits.

Ce domaine d'accompagnement prend de nombreuses formes en fonction des personnes accueillies et des dynamiques territoriales :

- Orientation vers le service public pour l'emploi,
- Élaboration du projet professionnel,
- Formation professionnelle,
- Levée des freins à l'emploi,
- Médiation active pour l'emploi.

Pour favoriser les modalités d'intervention des structures autour de l'enjeu d'accès à l'emploi pour tous et toutes, la commission Emploi-IAE s'est constituée en Bretagne.

Les contenus de la commission s'articulent autour de plusieurs temps :

- Informations sur l'actualité du secteur Emploi-IAE (départementales, régionales, nationales),
- Coordination collective sur les projets portés par la Fédération ou les adhérents,
- Échanges de pratiques professionnelles et expertise sur les questions d'emploi notamment à partir d'invitation de partenaires,
- Plaidoyer auprès des financeurs.

EN 2022

LA COMMISSION EMPLOI - IAE S'EST RÉUNIE 3 FOIS

mars / mai / septembre.

Principaux sujets traités

- Formation des encadrants techniques
- Plateforme de l'inclusion
- Cité de l'emploi de Saint-Brieuc
- Projet Emploi d'abord en Hébergement - EmAH
- SÈVE Emploi
- Programme « Premières Heures en Chantier »
- Programme TAPAJ - Travail alternatif payé à la journée
- Actualités légales et règlementaires

Partenaires invités



Réseau Mob'In



Service public de l'insertion et de l'emploi en Bretagne (SPIE)



Douar-Nevez

En complément de la commission régionale, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est représentée au groupe d'appui national (GAN) organisée par la Fédération nationale par :

- Sylvain Rion, Directeur général, AIS 35 (Ille-et-Vilaine).
- Laurent Martinez, Directeur de pôle, Don Bosco (Finistère).

L'implication des représentants de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne au GAN est précieuse pour la prise en compte des réalités bretonnes et la dynamique fédérale.

L'objectif d'accès ou de retour à l'emploi est très présent auprès des personnes accueillies au sein des structures adhérentes et la participation assidue des membres de la commission permet de faire avancer ces questions au sein du réseau.

LA REPRÉSENTATION AUPRÈS DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le secteur de l'IAE se caractérise par une gouvernance locale comprenant trois types d'instances :

Bassin d'emploi

Comité technique d'animation (CTA), piloté et animé par Pôle Emploi

Département

Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)

Région

Comité de pilotage régional de l'IAE (CRIAIE)

COMITÉ TECHNIQUE D'ANIMATION (CTA)

Les acteurs locaux sont directement invités par les agences Pôle Emploi à ces comités. Les Fédérations n'y sont pas représentées. Leurs missions sont d'assurer la coordination opérationnelle des acteurs de l'IAE sur les territoires. Leur finalité est opérationnelle et non stratégique. Ils permettent d'assurer le suivi des salariés en insertion pendant le parcours.

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CDIAE)

Depuis 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité est représentée dans chacun des quatre CDIAE bretons.

Instance consultative sur les conventionnements des structures par département et d'élaboration des actions de promotion de l'IAE sur le territoire, la représentation de la Fédération des acteurs de la solidarité est essentielle pour :

- Promouvoir les positions fédérales et les spécificités des adhérents,
- Défendre les projets des adhérents,
- Contribuer à l'élaboration des actions en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les représentants départementaux

Stéphanie Genetay

Côtes d'Armor (22)



Jean-Claude Kerjouan

Côtes d'Armor (22)



Laurent Martinez

Finistère (29)



Benjamin Aubry

Finistère (29)



Syvain Rion

Ille-et-Vilaine (35)



Timothée Hemmer

Ille-et-Vilaine (35)



Jean-Claude Kerjouan

Morbihan (56)



COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CRIAIE)

Le CRIAIE est l'instance stratégique de développement du secteur de l'IAE sur la région.

Mise en place depuis décembre 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité est représentée par Daniel Delaveau et Valérie Hamdi.

En marge du CRIAIE, des groupes de travail thématiques sont organisés auxquels la Fédération est présente concernant le logement et la relation aux entreprises.

SÈVE EMPLOI 2022 EN BRETAGNE : BILAN ET PERSPECTIVES POUR 2023 !

APPEL À MOBILISATION SÈVE I : EN ROUTE POUR LA MÉDIATION ACTIVE !



L'objectif du programme SÈVE Emploi est de **renforcer le retour à l'emploi durable de salariés en insertion** en passant par la formation-action de SIAE aux techniques de médiation active pour l'emploi. En 2022, le programme SÈVE Emploi a poursuivi sa **3^e phase d'essaimage**. Le programme est soutenu par le ministère du Travail et de la Délégation interministérielle à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Cet essaimage progressif a permis en 2022 d'intégrer 119 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) présentes sur 13 régions, **dont 9 SIAE en Bretagne**. Ces 9 structures se sont vues attribuées une **dotation de 20 000€**, ont bénéficié de **10 journées de formation** et d'une **animation nationale et régionale du programme**.



* Vannes Relais (AI), basée dans le Morbihan, dont l'activité est la mise à disposition de personnels (ménage, espaces verts, restauration collective, mise sous pli, blanchisserie...) est sortie du dispositif en cours d'année.

NOMBRE D'ETP PERMANENTS / ETP EN INSERTION

au 31 décembre 2021



MJC
LA MARELLE
ACI

Finistère (29)

Laverie et friperie
3 ETP permanents
6,7 ETP en insertion



ARTEX
(ESATCO)
ACI

Côtes d'Armor (22)

Revalorisation du textile
6 ETP permanents
19,5 ETP en insertion



LEFF ARMOR
COMMUNAUTÉ
ACI

Côtes d'Armor (22)

Entretien espaces naturels,
environnement bâtiment
5 ETP permanents
11,08 ETP en insertion



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE BELLE-ILE-EN-MER (CCBI)
ACI

Morbihan (56)

Entretien espaces naturels
2 ETP permanents + DGA
4,8 ETP en insertion



BRETAGNE PORTE DE LOIRE
COMMUNAUTÉ (BPLC)
ACI

Ille-et-Vilaine (35)

Espaces verts
4 ETP permanents
10 ETP en insertion



ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE
DU PAYS DE FOGÈRES (AIPF)
AI

Ille-et-Vilaine (35)

Mise à disposition
de personnels (nettoyage,
gardiennage, manutention,
services à la personne)
4 ETP permanents
12 ETP en insertion



EURÊKA EMPLOIS
SERVICES (EES)
ACI et AI

Ille-et-Vilaine (35)

Espaces verts, environnement
et mécanique
14 ETP permanents
22,9 ETP en insertion (AI)
15,6 ETP en insertion (ACI)



RELAIS
EMPLOI
AI

Ille-et-Vilaine (35)

Mise à disposition
de personnels (espaces
verts, logistique, nettoyage,
restauration, services à la
personne)
7 ETP permanents
24 ETP en insertion

APPEL À MOBILISATION SÈVE 2 : CAP SUR LE SUIVI DANS L'EMPLOI !

Le programme SÈVE 2 a pour objectif d'**éviter les ruptures précoces de contrats de travail des salariés tout juste sortis d'une SIAE**. Pour réaliser cet objectif, les SIAE effectuent un **suivi** dans l'emploi du salarié et de l'entreprise qu'il vient de rejoindre et prennent le **rôle de médiateur** entre les deux. Les SIAE doivent aussi poursuivre les actions mises en place dans SÈVE 1 pour favoriser les sorties en emploi durable des salariés.

Les conditions de la dotation :

Seules les SIAE déjà formées à SÈVE Emploi peuvent prétendre à ce financement. Les structures rédigent un plan d'action sur les 3 axes suivants :

- Sécuriser le démarrage du salarié en poste,
- Travailler le réseau entreprise et sa fidélisation,
- Multiplier les opportunités d'emplois durable.

En Bretagne, 9 structures ont manifesté leur intérêt pour intégrer SÈVE 2 ou renouveler leur convention SÈVE 2 en 2022 et **8 structures ont été retenues**. Les candidatures bretonnes représentent environ **10 % du total des candidatures** nationales. Les SIAE bretonnes représentent **12 % des SIAE retenues** sur le plan national.

8 STRUCTURES RETENUES

SÈVE 2 - 2022

Chaque structure a obtenu une dotation de 15 000 € correspondant à 0,4 ETP.

Promotion SÈVE 1 en 2021



ATELIERS DU CŒUR
ACI

Côtes d'Armor (22)
Restauration, buanderie, petite
menuiserie



AMISEP 56
ACI

Morbihan (56)
Recyclerie



DON BOSCO MOBILITÉ
ACI

Finistère (29)
Mécanique

Promotion SÈVE 2 en 2021, renouvellement 2022



ADALEA
ACI

Côtes d'Armor (22)
Production peinture, second
œuvre du bâtiment



AMISEP 22
ACI

Côtes d'Armor (22)
Espaces verts, valorisation
des déchets, recyclerie



MAISON DE L'ARGOAT
ACI

Côtes d'Armor (22)
Second œuvre du bâtiment et
espaces verts



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLAVET BELLEVUE OCÉAN
ACI

Morbihan (56)
Entretien Espace naturel et sensible,
restauration patrimoine bâti, menuiserie



RUBALISE
ACI

Finistère (29)
Cuisine, légumerie, transport

PREMIERS RÉSULTATS DES STRUCTURES SÈVE 2022 EN BRETAGNE

Évolution du nombre de sorties en emploi durable pour les SIAE SÈVE 1

Au total, sur l'ensemble des 8 structures bretonnes formées dans SÈVE 1 en 2022, nous observons une **augmentation de 100 % des sorties en emploi durable**. L'ensemble des 8 SIAE formées en 2021 comptabilisait **27 sorties en emploi durable en 2021 et 54 en 2022**.

Après analyse par structure, nous pouvons observer que les résultats en matière de sorties en emploi durable sont très hétérogènes au sein de la promotion SÈVE 1 - 2022 :

- **62 %** ont augmenté le nombre de sorties en emploi durable entre 2021 et 2022,
- **25 %** ont obtenu le même nombre de sorties en emploi durable qu'en 2021,
- **13 %** ont diminué leurs sorties en emploi durable entre 2021 et 2022.

RAPPORT ENTRE LES ACTIONS DE MÉDIATION ACTIVE ET LES SORTIES EN EMPLOI

Rapport **offres proposées et contrats signés**

1,88

Il faut proposer presque 2 offres pour une signature de contrat.

Rapport **offres proposées et sorties en emploi durable**

2,72

Il faut proposer presque 3 offres pour une sortie en emploi durable.

Rapport **MES/MER individuelles et contrats signés**

3,77

Au bout de presque 4 MES/MER, un contrat de travail est signé.

Rapport **contrats signés et sorties en emploi durable**

1,56

Un peu plus d'un contrat de travail signé débouche sur une sortie en emploi durable.

En termes de volumes, il est intéressant de noter que les contrats de travail signés représentent 53 % des offres d'emploi proposées aux salariés en transition professionnelle.

Ce constat signifie que la transformation des offres proposées en sorties en emploi est assez efficace.

Évolution du nombre de sorties en emploi durable pour les SIAE SÈVE 2

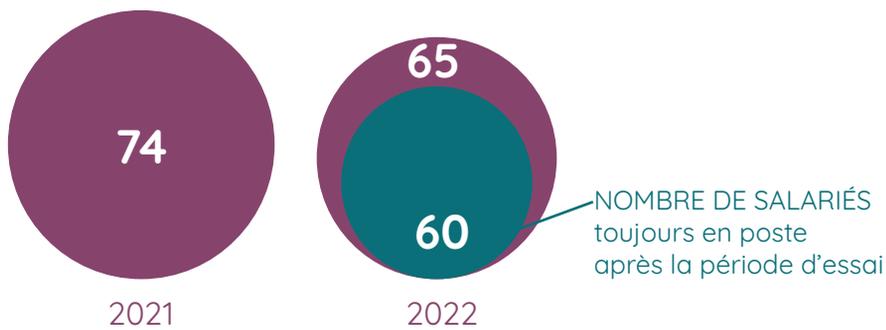
Au total, sur l'ensemble des 8 structures bretonnes formées dans SÈVE 2 en 2022, nous observons une **diminution de 12 % des sorties en emploi durable** passant de 74 en 2021 à 65 en 2022. Parallèlement, les mises en relation pour l'emploi ont diminué. Or, plus il y a des mises en relation emploi, plus il y a de sorties en emploi durable. Il faut donc que les structures SÈVE 2 redoublent d'efforts.

Dans SÈVE 2, les structures travaillent sur **le suivi en emploi** une fois que les salariés sont

embauchés et quittent la SIAE. Ce travail porte ses fruits ; on observe une nette amélioration du maintien en poste. Au total, **sur les 65 sorties en emploi durable des SIAE SÈVE 2 2022, 60 salariés étaient toujours en poste après la période d'essai soit 92 %**.

Les structures SÈVE 2 dédient en moyenne 0,31 ETP à la médiation active en 2022 contre 0,28 ETP en 2021. Elles ont sans doute passé plus de temps sur le suivi en emploi et ont moins travaillé les mises en relation avec les entreprises, ce qui explique une diminution des sorties en emploi durable.

NOMBRE DE SORTIES EN EMPLOI DURABLE POUR LES 8 STRUCTURES SEVE 2



- 12 %

du nombre de sorties en emploi durable par rapport à 2021

92 %

des salariés étaient toujours en poste après la période d'essai

Plan d'actions régional et perspectives pour 2023

Agir sur le recrutement des salariés en SIAE

De nombreuses SIAE expriment des difficultés de recrutement. En 2022, nous avons donc créé un atelier de sensibilisation à destination des conseillers des agences Pôle Emploi afin de favoriser l'interconnaissance IAE et réalisé cet atelier dans 2 agences Pôles Emploi de Rennes. En 2023, nous souhaitons faire le bilan des ateliers et les dupliquer plus largement auprès d'autres prescripteurs.

Développer le réseau d'entreprises des SIAE par la mise en place de partenariats avec des fédérations d'entreprises

Pour prêter main forte aux SIAE qui ont parfois du mal à prospecter des entreprises, nous avons continué à tisser des relations avec des fédérations d'entreprises à l'échelle régionale. Il en a découlé une mobilisation d'entreprises adhérentes à la Fédération du bâtiment de

Bretagne 29 à un brunch de l'emploi organisé par une SIAE SÈVE 2. Nous avons aussi rencontré d'autres réseaux tels que : OCAPIAT, Club des Entreprises Inclusives 22 et 35, FNTV, ABEA... Seulement, le manque de réactivité de ces réseaux ne permet pas de se projeter sur la poursuite de cette action pour 2023.

Animer une communauté SÈVE Emploi à l'échelle régionale

La démarche SÈVE Emploi soulève beaucoup de questionnements. Les SIAE expriment le besoin d'échanger sur leurs pratiques et sur les outils mis en place à l'échelle régionale.

Nous avons donc organisé 3 temps d'échanges de pratiques organisés et animés en visio-conférence dans l'année ainsi qu'une journée inter-régionale aux Sables-d'Olonne. Il en est ressorti que les structures préfèrent les échanges en présentiel à l'échelle régionale ou départementale. C'est ce que nous allons mettre en place en 2023.

Conclusion

En 2022, le programme SÈVE Emploi a continué son essaimage en Bretagne avec 9 structures retenues dans SÈVE 1 et 8 structures sélectionnées pour SÈVE 2.

Les structures SÈVE 1 ont doublé leur nombre de sorties en emploi durable. **En 2022, Le taux de sorties en emploi durable des SIAE SÈVE Bretagne est de 30 % contre 17 % pour l'ensemble des SIAE de la région Bretagne.**

Au-delà des chiffres, les changements observés au sein des SIAE sont multiples : changement de discours et de posture face aux entreprises, l'emploi durable devient l'affaire de tous, moins de cloisonnement entre les fonctions sur le sujet de l'accompagnement vers l'emploi, des permanents et des salariés en transition professionnelle qui se sentent valorisés.

Les structures SÈVE 2 ont progressé dans le suivi en emploi durable de leurs salariés. **Au total, sur les 65 sorties en emploi durable des SIAE SÈVE 2 2022, 60 salariés étaient toujours en poste après la période d'essai soit 92 %.** Cependant, les sorties en emploi durable ont diminué

ainsi que les mises en relation avec les entreprises.

Ce premier cycle d'essaimage en Bretagne a soulevé une **question très importante sur la pérennisation des moyens donnés aux structures pour poursuivre leurs actions d'accompagnement** vers et dans l'emploi au-delà de SÈVE Emploi. Proposer un accompagnement régional pour des structures qui ne sont plus financées ne suffit malheureusement pas à maintenir leur engagement et leur dynamisme sur la médiation active.

En 2023, le programme SÈVE continue son développement et doit dessiner avec le gouvernement la suite et les contours du programme pour les années suivantes. Au niveau régional, nous poursuivons les actions de promotion de la médiation active et l'animation du réseau SÈVE avec notamment l'organisation de temps d'échange de pratiques et des rencontres.

PROJETS RÉGIONAUX – CONSORTIUM IAE

L'INTER-RÉSEAU DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Depuis 2019, les réseaux de l'IAE – Chantier école, Coorace, Fédération des acteurs de la solidarité, Fédération des entreprises d'insertion – travaillent de concert sur des projets communs.



LA MISSION DE COORDINATION ET DE SOUTIEN À L'INGÉNIERIE DE FORMATION – FORMATION DES SALARIÉS DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

À la suite d'un appel à projet de services de l'État en région, les réseaux de l'IAE mènent une mission auprès des SIAE sur la période juillet 2022 – juin 2023 concernant :

- Le soutien à l'ingénierie de formation sur les territoires à destination des salariés en transition, dont l'accompagnement des SIAE aux modalités d' « action de formation en situation de travail » (AFEST),
- La professionnalisation des permanents,
- Le pilotage des données de formation des salariés en transition : suivi des indicateurs et partage des bonnes pratiques.

La Fédération participe à la coordination de cette mission aux côtés des autres réseaux de l'IAE et s'est particulièrement investie sur l'action n°5 « Outiller les acteurs de l'emploi et de la formation ».

LA MISSION D'APPUI AUX SERVICES DE L'ÉTAT POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'IAE

L'accès à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, éloignées du marché du travail, constitue un formidable levier pour **favoriser l'autonomie et la sortie de la pauvreté.**

Les intervenants des organismes et des associations qui accueillent et accompagnent au quotidien des personnes en situation de précarité assurent déjà une action déterminante sur la dimension socioprofessionnelle.

En nouant des **partenariats avec les**

structures d'insertion par l'activité et en utilisant la **plateforme de l'inclusion** (plateforme numérique de mise en relation), ils assurent cette remobilisation des personnes : emplois.inclusion.beta.gouv.fr

En 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité et les services de l'État en Finistère (DDETS 29) ont organisé des **rencontres territoriales** pour favoriser l'**interconnaissance entre les SIAE et les organismes prescripteurs.** Ces rencontres ont eu pour effet de développer les orientations et les prescriptions vers les SIAE.

Pour la période décembre 2022 – juin 2023, la mission de soutien à l'État est reconduite sur deux axes de travail :

AXE 1

Promouvoir le développement d'un écosystème favorable aux politiques d'accès à l'emploi

AXE 2

Favoriser les prescriptions en SIAE par la mobilisation des prescripteurs habilités et l'ajustement des modalités de recrutement

La Fédération porte cette convention régionale de mission au titre des réseaux de l'IAE.

Des actions sont organisées sur chaque département respectivement par :

- Finistère : Fédération des acteurs de la solidarité,
- Côtes d'Armor : Fédération des entreprises d'insertion,
- Morbihan : Coorace,
- Ille-et-Vilaine : Chantier école.

PERSPECTIVES 2023

ANIMATION EMPLOI-IAE

- **Consolider l'animation de réseau des SIAE** adhérentes et renforcer la présence de la Fédération des acteurs de la solidarité,
- **Renforcer la dynamique régionale** entre les organismes adhérents autour de projets communs au sein de la commission emploi,
- **Partager des éléments de langages et des positions communes** (objectif accès à l'emploi durable, mobilisation de la formation, recrutement des personnes...) en instances de gouvernance du secteur IAE et auprès des partenaires,
- **Poursuivre l'implication de la Fédération des acteurs de la solidarité au sein de l'inter-réseau IAE.**

SÈVE EMPLOI

En 2023, le programme SÈVE continue son développement et doit dessiner avec le gouvernement la suite et les contours du programme pour les années suivantes.

Au niveau régional, nous poursuivons les **actions de promotion de la médiation active** et l'**animation du réseau SÈVE** avec notamment l'organisation de temps d'échange de pratiques et des rencontres.

- Favoriser le déploiement du programme auprès de nouvelles SIAE bretonnes,
- Faire vivre le collectif régional des SIAE intégrées au programme SÈVE Emploi,
- Développer des actions de coopération avec les partenaires (institutions, prescripteurs, autres SIAE, organismes de formation des conseillers en insertion professionnelle...) pour favoriser l'emploi durable sur les territoires.

7. SANTÉ

COMMISSION SANTÉ

En 2022, **deux commissions santé** ont eu lieu : une en février en visio, l'autre en mai à Saint-Malo, impliquant à chaque fois une dizaine de structures.

Ces commissions ont été l'occasion de **présenter les actualités santé** de chacune des structures, mais également de **discuter des problématiques de santé** et des difficultés auxquelles les structures adhérentes sont confrontées, telles que la **santé mentale**, les **addictions** ou encore le **vieillessement prématuré des personnes en situation de précarité**.

PERSPECTIVES 2023

Pour redynamiser les commissions santé, une discussion a été amorcée avec les « référents santé » départementaux :

- Gilles Mazé (Coallia - 29),
- Éloïse Le Coq (AIS 35 - 35),
- Guillaume Renaud (Sauvegarde 56 - 56),
- Isabelle Crouzel (Adalea - 22).

La discussion porte sur la présentation d'un dispositif ou d'un projet à chacune des commissions, réalisée par un intervenant extérieur.

PROJET CENTRE DE RESSOURCES SUR LA SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Le projet de « centre de ressource sur la santé des personnes en situation de précarité », financé par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « inégalités sociales de santé » a débuté cette année. Après un premier recueil des différentes problématiques et des différents besoins des adhérents et personnes accompagnées, le **premier comité de pilotage de ce projet s'est réuni le 14 septembre 2022**, en présence de l'ARS, de la CPAM et de deux délégués du CRPA (respectivement délégué d'Ille-et-Vilaine et du Finistère). Ce comité a réuni **10 structures** différentes, preuve de l'importance du sujet du fait de la mobilisation qu'il induit.

Au cours de ce comité de pilotage, différentes actions, « colonnes vertébrales » du projet, ont été décidées :

L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE RÉGIONALE « SANTÉ/PRÉCARITÉ »

Elle sera organisée en juin 2023, aux ateliers des Capucins à Brest. Elle devrait s'articuler autour d'un espace « forum professionnel » et d'un espace « conférence ». Elle aura pour objectif de participer au décloisonnement des secteurs de la santé et du social, d'accompagner le développement d'une culture professionnelle commune, de développer l'interconnaissance

intersectorielle mais également participer à la sensibilisation des différents professionnels et futurs professionnels aux différentes problématiques de santé des publics en situation de précarité.

#SOCIAL #MÉDICOSOCIAL #SANITAIRE

SANTÉ/PRÉCARITÉ

LES ACTEURS SE MOBILISENT !

🔍 DÉCOUVRIR 🗨️ ÉCHANGER 🤝 CRÉER DU LIEN

12 JUIN 2023 - BREST
ATELIERS DES CAPUCINS

FORUM PROFESSIONNEL
+ 45 EXPOSANTS
CONFÉRENCES

ÉVÈNEMENT GRATUIT
de 10 h à 17 h
25, rue de Pontaniou - 29200 Brest
Inscription obligatoire

CONTACT
emilie.rey@federationsolidarite.org

uniz.fr/kut8

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'INTERCONNAISSANCE INTERSECTORIELLE À UNE ÉCHELLE LOCALE

L'ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail (GT) seront thématiques.

Les GT départementaux porteront sur l'accès aux soins.

Les GT régionaux porteront sur le vieillissement prématuré et les poly-pathologies, les addictions et poly-addictions, la santé mentale, l'accès aux droits, le syndrome de stress post-

traumatique chez les migrants et la fracture numérique.

Ces groupes de travail auront pour vocation de produire un résultat concret, qu'il soit sous la forme d'un projet, d'un argumentaire ou autre. À ce jour, seul un groupe de travail a pu se réunir une première fois en décembre, le GT « Accès aux soins – département 56 ». Les autres commenceront début 2023.

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM)

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a participé à **3 rencontres sur la pair aide** coorganisées par le Projet territorial de santé mentale des Côtes d'Armor (PTSM 22). Ces réunions, ouvertes à tous (professionnels du sanitaire, du médico-social, social, personnes concernées, GEMs proche aidant, institution...), étaient l'occasion de **revenir sur la notion de pair aide**, ses valeurs, son contexte en Bretagne et sur le département 22, de présenter les bases de la dynamique à construire collectivement autour de la pair aide, et de **lancer officiellement les travaux du PTSM sur le développement de la pair aide dans les Côtes d'Armor**.

8. PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN BRETAGNE (CRPA)

Instance de participation inter-associative (officialisée et légitimée par décret du 26 octobre 2016), qui réunit 3 à 4 fois par an, des personnes accueillies – accompagnées, ou l'ayant été, par des dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement, mais également des salariés et bénévoles, des intervenants sociaux, des représentants de l'État ou des collectivités territoriales. **La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est en charge de sa coordination depuis 2011.**

L'objectif de ces plénières est de **permettre l'expression des personnes accueillies et accompagnées** sur les sujets relatifs à la définition, au suivi et à l'évaluation du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement global et d'insertion, des politiques publiques qui les concernent. À l'issue de chaque plénière, des préconisations sont compilées et mises à disposition. (La règle de fréquentation du CRPA : 3 personnes accompagnées pour 1 intervenant social).

Afin de faciliter la représentation et la diffusion des travaux du CRPA, **deux délégué.e.s par département sont élu.e.s** par leurs pairs, chaque année pour un mandat d'un an renouvelable une fois, comme l'indique le décret d'octobre 2016.

Les élections ont pu être assurées lors de la plénière de février 2022, et **6 délégué.e.s ont été élu.e.s** :

- Morgane Brillault (22),
- Éric Pasquiou (22),
- Djamila Asoyan (29),
- Jean-Pierre Misamu (29),
- Arnold Winter (35),
- Claude Bouguenec (56).



Le conseil régional des personnes accompagnées en Bretagne a 3 missions.

ORGANISER ET ANIMER DES RENCONTRES PLÉNIÈRES

Il y a eu 3 rencontres plénières en 2022 :

- 24 février 2022 à Morlaix sur « la fracture numérique¹ ».

Cette plénière a aussi été l'occasion de valider le règlement du fonctionnement du CRPA, qui fixe les principes d'organisation et de fonctionnement. Ce document, juridiquement opposable, est une obligation réglementaire, qui doit être approuvé en plénière à la majorité des suffrages exprimés (décret du 27 octobre 2016) : 43 participants.

- 3 mai 2022 à Binic sur « l'insertion par l'activité économique » : 63 participants.

- 13 octobre 2022 à Rennes sur « le travail pair et la pair aidance » : 55 participants.



REPRÉSENTER LEURS PAIRS

Les délégué.e.s élu.e.s du CRPA représentent leurs pairs dans différentes **instances institutionnelles**, où ils sont amenés à siéger et porter la voix des personnes accompagnées et alimenter les échanges avec les travaux menés dans le cadre des différents CRPA : commission DALO, installation du comité stratégique des SIAO sur 3 départements bretons, contribution au plan de refus de la misère et de la précarité du conseil régional de Bretagne en juillet 2022, intervention lors de la conférence des acteurs de la Stratégie de prévention et de lutte contre les exclusions sur le thème : « La lutte contre le non recours

par l'automatisme des droits » en octobre 2022... Ils représentent également leurs pairs dans des **instances internes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne** comme le groupe de travail sur l'écriture du projet fédéral 2022-2027, le Baromètre des solidarités, la commission d'attribution de l'AMI : Cultur'Actions Solidaires... Certains sont inscrits dans des dynamiques nationales, comme les groupes d'appui nationaux : GAN Participation, GAN Travail social...

À l'occasion des 20 ans de la loi 2002-2 et de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, les délégué.e.s du CRPA Bretagne ont travaillé, en 2022 (2 fois en visio et 2 fois en présentiel), avec leurs homologues du CRPA de Normandie pour échanger et proposer des améliorations sur les articles 7 « Droit à la protection » et 8 « Droit à l'autonomie » de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, ainsi que sur une proposition d'un nouvel article sur la culture. Leurs travaux d'analyses et de préconisations pour améliorer la mise en œuvre de la charte ont été présentés, tous comme ceux des autres délégués des CRPA de France, aux directeurs et directrices de structures invité.e.s au congrès national des CRPA et du CNPA, qui s'est déroulé le 15 décembre 2022 à Paris. Ils ont pu également présenter et mettre en lumière leurs différentes actions de participation : représentations, groupes de travail...

FAIRE CONNAÎTRE LE CRPA

Les délégué.e.s élu.e.s du CRPA font connaître le CRPA **auprès d'adhérents** de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne (CHRS de l'ASFAD en juin, association La Cloche en août...), et **auprès de partenaires** comme les maisons du Département des Côtes d'Armor... Les délégué.e.s du CRPA ont également été invités à des séminaires sur la participation organisés par 3 écoles en travail social : ASKORIA Lorient et Saint-Brieuc, ITES à Brest. Ils sont intervenus **auprès de 300 étudiant.e.s** (assistant de service, social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur) pour les sensibiliser à la participation des personnes accompagnées à leur propre parcours et témoigner de leur parcours.

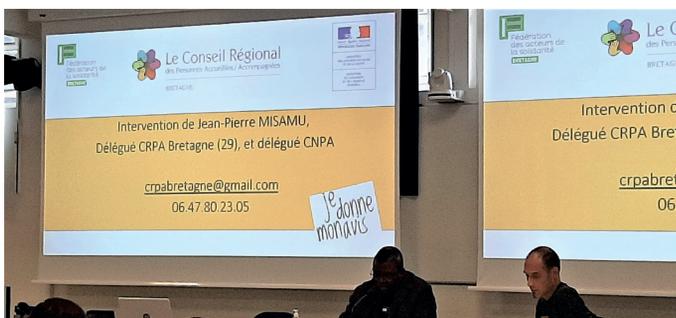
^{1 2 3} Retrouvez les comptes rendus sur : www.federationsolidarite.org/regions/bretagne/publications/

LA PARTICIPATION DANS LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

2022, l'année du bilan de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022. En tant qu'animatrice du groupe de travail sur la participation (GT14), la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a participé, le 21 septembre 2022, à la **réunion bilan de la stratégie pauvreté 2018 – 2022**, qui réunissait tous les animateurs des groupes de travail, afin de faire le point sur le fonctionnement et les actions de chaque groupe.

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a également contribué à **l'organisation de la 4^e conférence régionale des acteurs de la stratégie de lutte contre la pauvreté**, qui s'est tenue le 17 octobre 2022, journée du refus de la misère, à Saint-Brieuc. Cette conférence a réuni des collectivités, des associations, des travailleurs sociaux, des services de l'État, mais également des personnes concernées.



Elle a été l'occasion de valoriser et de promouvoir les perspectives et bonnes pratiques des acteurs régionaux autour du thème de la lutte contre le non-recours par l'automatisme des droits.

Après les propos introductifs d'une conseillère départementale et du préfet des Côtes d'Armor, Aurélien Bouvier, ancien délégué et co-animateur du GT14, et Jean-Pierre Misamu, délégué du CRPA Bretagne sont intervenus à deux voix, pour présenter le CRPA Bretagne,

apporter leurs regards de personnes concernées sur cette thématique, et émettre des préconisations pour lutter contre le non-recours.

Deux travailleurs pairs ont également apporté leurs témoignages lors des deux tables rondes qui ont suivi : « lutter contre le non-recours par un meilleur accompagnement » et « l'automatisme des droits, avantages et points de vigilance ».

Pendant cette année, la Fédération des acteurs de la solidarité a également poursuivi ses actions pour favoriser l'implication des personnes en situation de précarité dans les politiques publiques qui les concernent, au travers de 3 axes :

LA SENSIBILISATION

Elle a sensibilisé les publics par l'information de leur possibilité de participer et les professionnels par la création et mise en place de sessions de formation sur « La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours » à destination des salariés du social, du médico-social (cf. p. 37).

LE GUIDE « VALORISONS LA PARTICIPATION »

Le travail engagé sur la création d'un guide collaboratif a été finalisé avec le soutien du Ti Lab de Bretagne.



Ce guide « Valorisons la participation » traite de la **valorisation et de l'indemnisation de la participation des citoyen.ne.s** aux politiques publiques qui les concernent, avec des acteurs variés et enthousiastes, de Bretagne et d'ailleurs : citoyens concernés, agents publics, bénévoles et professionnels associatifs. Ces citoyen.ne.s se retrouvaient dans un constat commun : "bon sang, qu'il est compliqué d'organiser la prise en charge de la participation !".

Ce guide s'adresse à des élus, des habitants, des employés de services financiers, de services juridiques, des fonctionnaires, des travailleurs sociaux, des chargés de mission, des cadres, des bénévoles associatifs et à toute personne qui pourrait être concernée par **l'organisation matérielle et logistique de la participation**.

Le guide contient :

- Une charte sur la participation, qui pose l'état d'esprit dans lequel ce travail a été fait,
- Des éléments de méthode pour mettre en place la participation et la collecte de bonnes pratiques, en matière de prise en charge des frais de la participation, de valorisation et de rémunération de la participation.

Une **vidéo de présentation** de cette démarche de co-conception a été réalisée.



vimeo.com/721413815

Ce guide, n'est pas une fin en soi, et peut être alimenté en témoignant de ses pratiques de participation via ce questionnaire en ligne : labacces.fr/?SaisirIndemniserfiche

LE SUIVI DES 3 POSTES DE TRAVAILLEUR PAIR

En 2020, trois postes de travailleurs pairs ont été créés dans trois structures adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, dans le secteur de l'accueil,

hébergement et insertion (AHI).

Un **travail d'évaluation** a été réalisé dans le cadre d'un stage au sein du master 2 de santé publique, promotion de la santé et prévention de l'école des hautes études en santé publique (Rennes).

Afin de pouvoir soutenir et accompagner les équipes et futures équipes dans leur recrutement et faciliter l'intégration de travailleurs pairs, l'objectif de ce travail était **d'évaluer l'intégration des travailleurs pairs dans ces trois équipes** afin d'identifier les freins et leviers dont disposent les équipes pour réussir cette intégration, ainsi que les freins et leviers dont dispose la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne pour **accompagner le développement du travail pair en Bretagne**. Le second objectif de ce travail a été de **déterminer les effets du travail pair sur les équipes, les travailleurs pairs et les personnes accompagnées**.

[Le rapport d'évaluation est disponible en ligne⁴](#)



Ce travail a également fait l'objet d'une étude approfondie sur l'autonomie que le travail pair peut permettre aux personnes accompagnées. L'étude a été réalisée dans le cadre d'un mémoire qui est disponible sur demande.

⁴Rapport-final-eval-TP-AHI.pdf (federationsolidarite.org)

LE TRAVAIL PAIR

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a poursuivi son engagement pour le développement du travail pair en Bretagne. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées.

L'ANIMATION DU GROUPE PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL PAIR

Le groupe projet s'est réuni 3 fois en 2022. Le nombre de participants a atteint **17 structures** différentes : les 4 PTSM bretons, 3 associations adhérentes ayant recruté des travailleurs pairs, l'association l'Heureux pair, des travailleurs pairs indépendants, ASKORIA, APAJH, un GEM, EHESP... Les sujets d'échanges étaient sur l'évolution des postes de travailleurs pairs en Bretagne, la réflexion autour de la mise en place d'une formation des pairs et des professionnels. Les perspectives 2023 porteront sur la mise en réseau des travailleurs pairs.

LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION

Événement régional sur le travail pair à Saint-Brieuc

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a organisé **un événement régional autour du travail pair, le 18 mars 2022 à Saint-Brieuc.** Cet événement a été organisé en partenariat avec le Projet territorial de santé mentale des Côtes d'Armor (PTSM 22), la ville de Saint-Brieuc, les associations Ar spoum, l'Heureux pair, Adaléa et la Fondation Massé-Trévidy.

LES RENCONTRES

Le travail pair

DECOUVRIR - EXPERIMENTER

18.03.22

PROGRAMME

vendredi
18/03
2022

10h - 17h
SAINT-BRIEUC



MATIN

10h - 10h30 : PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE
Café d'accueil et présentation du déroulé et des animations par Sylvie Jolivot, chargée de mission participation à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

10h30 - 12h : RENCONTRES ET EXPOSITION PHOTOS



ESPACE RENCONTRES

L'espace rencontres permet de découvrir les initiatives et les outils développés par les structures présentes :

- **Sensibilisation** : groupe projet régional, journée de sensibilisation des projets territoriaux de santé mentale, manifeste...
- **Appui aux initiatives** : rôle du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de la ville de Saint-Brieuc, cartographie des acteurs...
- **Actions sociales** : l'accompagnement par l'Heureux Pair et la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne
- **Médias** : vidéos, articles presse, webinaires...
- **Formation** : formation des pairs-aidants et de professionnels
- **Recherche** : travaux universitaires sur la pair-aidance du programme EXPAIRs



Déstigma'Tour est une exposition de portraits artistiques grand format illustrées par des textes d'usagers du centre Saint-Benoît Menni à Saint-Brieuc.

Le projet a été mené par l'équipe soignante du centre et ses usagers. L'objectif est d'aller à la rencontre de la population pour provoquer l'échange et la réflexion autour de la thématique de la maladie mentale, dont les préjugés nuisent à leur inclusion sociale.

12h - 13h30 : DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

13h30 - 16h30 : CONFÉRENCES - TÉMOIGNAGES



CONFÉRENCES

Les conférences seront animées par la chanteuse Pouppette et la chorale «Les Cigales dans la Fourmilère».

Formés à la prise de parole en public par l'association Ar Spoum, ils vont témoigner de leurs parcours singuliers et inspirants :

- **Caroline Chareyron**, en formation d'intervenante pair
- **Renan Garnier**, éducateur spécialisé à Adaléa
- **Rémy Olivier**, travailleur pair au foyer Jarlot, Fondation Massé-Trévidy
- **Jérôme Renault**, travailleur pair à Adaléa
- **Andrea Toquet**, animateur du groupement d'entraide mutuelle «Vivre au pluriel», ADAPEI-Nouvelles

16h30 - 17h : CLÔTURE

16h30 - Rapport d'étonnement de la journée
par Eve Gardien, maîtresse de conférence en sociologie, université Rennes 2

16h50 - Mot de remerciement
par Daniel Delaveau, président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne



federationsolidarite.org

Une centaine de personnes ont assisté à cette journée, qui avait pour but de **faire découvrir, de sensibiliser et de promouvoir les enjeux du travail pair** aux acteurs professionnels de l'accompagnement, aux bénévoles et au grand public de manière générale. La matinée a été consacrée à des **temps d'échanges** avec les principaux acteurs qui œuvrent au développement du travail pair à l'échelle de la région et la découverte de **l'exposition « Déstigma'tour »** réalisée par le centre hospitalier spécialisé de la Fondation Saint Jean de Dieu.



L'après-midi, animée par la chanteuse Poupette et la chorale « Les cigales dans la fourmière », a laissé la place à des **témoignages de travailleurs pairs** qui ont présenté par leur parcours de vie toute la singularité et la force de l'accompagnement par les pairs.

Les **vidéos** des cinq témoignages sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne :



youtube.com/@fasbretagne

Journées de formation

Le 1^{er} juin 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est intervenue lors des **journées de formation du Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale, à Lorient**. Cette intervention a fait suite à la sollicitation d'un de ses adhérents et portait sur le travail pair, ses effets et les préconisations pour que l'intégration d'un travailleur pair se déroule bien.

La thématique était "Aller vers : entre injonction et désir, l'enjeu de la rencontre !".

Ces journées s'adressaient aux différents professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire concernés et engagés par la notion d'accompagnement.

Le 21 novembre 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est intervenue lors d'une **formation organisée par la Fondation Saint Jean de Dieu et l'APAJH** à destination de leurs professionnels du sanitaire et du médico-social.

Plénière du conseil régional des personnes accompagnées (CRPA) en Bretagne

La plénière du CRPA qui s'est tenue le 13 octobre 2022 était sur la pair aide et le travail pair.

PERSPECTIVE 2023

Les captations des vidéos de cette journée serviront de **ressources pédagogiques** pour la poursuite du développement du travail pair en 2023 et viendront illustrer **un guide sur l'intégration d'un.e travailleur.euse pair au sein des structures**, qui sortira en 2023. C'est un outil de capitalisation et de valorisation des travaux et outils réalisés sur le travail pair par les Fédération des acteurs de la solidarité en régions et par la Fédération des acteurs de la solidarité nationale.

Une **journée de sensibilisation** est prévue au premier semestre 2023, en partenariat avec le PTSM 35.

La préparation d'**actions d'accompagnement des adhérents** impliqués, afin de faciliter la mise en place du travail pair dans leur équipe en proposant un regard extérieur sur l'impact de cette nouvelle approche dans le fonctionnement interne : 3 adhérents ont sollicité la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en 2022 : ALFADI, Réseau Louis Guillou et Coallia.

9. FORMATION

En 2022, l'activité de formation s'est fortement développée au sein de la Fédération sur deux niveaux :

- Sessions de formation directement animées par la Fédération,
- Participation à l'activité de l'organisme de formation.

DES FORMATIONS THÉMATIQUES

Dans la continuité des projets menés avec les partenaires ou en interne, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a mené plusieurs sessions de formations durant l'année 2022 :

SANTÉ – FORMATION ADDICTIONS-PRÉCARITÉ

Présentation

Ce projet, conjointement mené par Addictions France, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, l'IREPS et le centre régional de référence des PASS et EMPP, avait pour objectif de **former les professionnels de santé et les travailleurs sociaux qui accompagnent les personnes en situation de précarité ayant des addictions.**

Il s'agissait d'outiller ces professionnels à travers des méthodes validées d'accompagnement, de favoriser une meilleure connaissance des partenaires de proximité, de favoriser l'évolution de leurs pratiques individuelles, mais aussi des pratiques collectives et organisationnelles des structures.

10 formations-actions ont été organisées en s'appuyant sur un réseau local d'addictologues et d'intervenants sociaux formateurs.

Au-delà de la participation au pilotage du projet et à la construction du déroulé pédagogique de formation, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a **co-animé deux sessions territoriales** à Rennes (mars 2022) et à Saint-Brieuc (mai 2022).

Bilan et résultats

En décembre 2022 se tenait le dernier **comité de pilotage du projet** « Addictions et précarité » pour dresser le bilan de ces deux années de formation.

Les résultats de l'évaluation menées auprès des stagiaires de cette formation-action

montrent que **ce projet répond à un besoin des professionnels du social et de la santé et que le programme a été apprécié mais jugé trop dense.** La réduction des risques et des dommages, le repérage précoce et l'intervention brève (RPIB) et les approches motivationnelles apparaissent comme les thématiques les plus appréciées, puisqu'il existe, à l'issue de ces sessions de formation, une forte demande d'approfondissement de ces outils.

L'organisation territoriale des sessions, avec des formateurs addictologues et intervenants sociaux du territoire, favorisant l'interconnaissance, les échanges de pratiques, le partage autour de cultures professionnelles différentes et la recherche de solutions en commun, a été très fortement appréciée. Enfin, l'évaluation a montré que **ces sessions ont permis des modifications de pratiques professionnelles individuelles** des stagiaires, mais **peu de modifications organisationnelles** au sein des structures.

Perspectives 2023

Au vu de ces résultats, Addictions France et la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne travaillent conjointement sur un **nouveau projet de formation-action** sur le sujet « Addictions et précarité » pour recentrer le programme et le déroulé de ces formations sur les thématiques évoquées ci-dessus, voire organiser un projet d'accompagnement à la mise en place de la réduction des risques et des dommages dans des structures du secteur de l'AHl. On vous en dit plus l'année prochaine !

EMPLOI-IAE – FORMATION MÉDIATION ACTIVE À L'EMPLOI - SÈVE EMPLOI

Dans le cadre du programme SÈVE Emploi, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'est chargée de la formation de quatre SIAE en 2022 (10 journées de formation par structure) :



LEFF ARMOR
COMMUNAUTÉ

Côtes d'Armor (22)
Chateaulaudren, Lanvallon



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE BELLE-ILE-EN-MER (CCBI)

Morbihan (56)
Le Palais



ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE
DU PAYS DE FOGÈRES (AIPF)

Ille-et-Vilaine (35)
Fougères



EURÊKA EMPLOIS
SERVICES (EES)

Ille-et-Vilaine (35)
Montfort-sur-Meu



VANNES RELAIS*
Morbihan (56)

Vannes

* Arrêt de la formation en cours d'année :
4 journées réalisées sur les 10 prévues

EMPLOI-IAE – FORMATION MÉDIATION ACTIVE À L'EMPLOI

Une **formation sur quatre journées** a été élaborée à la demande de l'association régionale des Missions locales de Bretagne (ARML) et dans le cadre des coopérations avec la mission SÈVE Emploi.

À ce titre, la Fédération des acteurs de la solidarité a **animé une session** répartie sur les mois d'octobre à décembre 2022 dans les locaux de la **Mission locale de Rennes Métropole** – We-Ker. Neuf conseillers emploi étaient présents.

À la suite de cette session, le contenu formatif a été consolidé et stabilisé pour envisager de **nouvelles sessions les prochaines années**.

PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ D'ORGANISME DE FORMATION, EN COOPÉRATION AVEC LA FÉDÉRATION PAYS-DE-LA-LOIRE

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne travaille en lien étroit avec l'organisme de formation porté par la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire pour **répondre aux besoins de formation continue des professionnels** du secteur des organismes adhérents ou non.

L'organisme de formation déploie en effet **un catalogue de formation** à destination des salariés et des bénévoles, **répond à des appels d'offre** pour la professionnalisation des acteurs du social et du médico-social, et

monte des actions spécifiques à la demande de ses adhérents (formation en intra).

Cet organisme de formation a obtenu en 2021 la **certification qualité Qualiopi** au titre de ses actions de formation.

NUMÉRIQUE : ADALEA (SAINT-BRIEUC)

À la demande de l'association Adalea, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a monté une **action de formation sur deux journées dédiées à « L'usage du numérique dans les pratiques professionnelles »**. Cette session, à destination des intervenants sociaux

de la structure, était animée par un organisme breton spécialiste des thématiques liées au numérique.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES À LEURS PARCOURS

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a été retenue par l'OPCO Santé, dans le cadre de l'appel à projets pour ses formations collectives. Ces formations collectives qui relèvent du Plan pauvreté en Bretagne, sont cofinancées par la Direction générale de la cohésion sociale.

La formation proposée par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne qui a été retenue s'intitule « **La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours** » et s'adresse aux salariés du social et du médico-social.

Ce **conventionnement avec l'OPCO Santé** a donné lieu à **4 sessions de formation en Bretagne et en Pays de la Loire** (Rennes, Saint-Brieuc, Angers et Nantes) totalisant **56 participants**.

Elles ont été déclinées en 4 journées et entrecoupées d'une intersession pour un passage à l'action et une mise en pratique des concept évoqués :

- Qu'est-ce que la participation ?
- Faire évoluer sa pratique d'accompagnement vers une dimension plus participative,
- Analyse des pratiques participatives,
- Participation et développement du pouvoir d'agir.



Les sessions de formation ont été animées par la chargée de mission Participation et des personnes accompagnées. Des travailleurs sociaux et des travailleurs pairs du réseau sont également intervenus.

RECUEIL DES BESOINS

Le recueil des besoins de formation du secteur est réalisé tout au long de l'année par les équipes Bretagne et Pays de la Loire, par différents canaux :

- Veille professionnelle sur les évolutions du secteur,
- Rencontres institutionnelles avec les partenaires locaux et les financeurs,
- Écoute des adhérents lors des visites, commissions, groupes de travail.

Ces remontées sont inventoriées et analysées par l'équipe formation qui élabore chaque année un catalogue de propositions de formation pour les 2 régions.

Les demandes de formation font ensuite l'objet d'un recueil des attentes formalisé par des échanges téléphoniques et mails avec l'émetteur de la demande et aboutissent à un document de synthèse.

En 2022, à la suite des réflexions en commissions emploi Bretagne et Pays de la Loire, **une formation sur quatre journées, dédiée aux encadrants techniques d'insertion des SIAE** a été conçue portant sur :

- L'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'encadrant technique,
- L'encadrement et l'animation d'équipes de salariés en parcours,
- Le management d'une équipe de salariés en parcours,
- La coopération avec les professionnels en charge de l'accompagnement

PERSPECTIVE 2023

Développer des sessions de formation relatives :

- À la médiation active aux acteurs du territoire (PLIE, Missions locales, secteur hébergement-logement),
- Au métier d'encadrant technique d'insertion,
- À l'accompagnement des personnes souffrant d'addictions,
- À la participation.

Poursuivre la formation des SIAE intégrées au programme SÈVE Emploi.

IO. VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE

RETOUR SUR LE CONGRÈS NATIONAL ACTE I ET II

Le congrès national a réuni **9 000 participant.e-s** lors de **deux évènements**. Le contexte sanitaire nous aura finalement permis de faire deux événements au lieu d'un en 2022.

L'Acte I s'est déroulé **en direct sur nos réseaux sociaux** les 6 et 7 janvier 2022. Il a réuni 8 000 personnes en ligne venues **écouter les candidat.e-s à l'élection présidentielle réagir aux propositions de la Fédération des acteurs de la solidarité pour éradiquer la pauvreté**. L'Acte II s'est quant à lui déroulé au Couvent des Jacobins de Rennes les 15 et 16 juin 2022. Près de 1 000 personnes ont participé à **deux jours de rencontres pour faire fédération** comme indiquée dans l'axe 6 du projet fédéral 2022 - 2027, voté lors de l'assemblée générale organisée le 16 juin 2022.

ACTE I : 6 & 7 JANVIER 2022

Table ronde du 6 janvier 2022

« **Quelle situation sociale suite à la pandémie et quels enjeux pour les politiques de solidarité ?** »

La table ronde a été animée par **Laëtitia Greffié**, rédactrice en cheffe déléguée de *Ouest-France*.

Sont intervenu.e.s :

- **Jérôme Fourquet**, directeur du département Opinion et stratégies d'entreprise à l'IFOP,
- **Axelle Brodriez-Dolino**, historienne au CNRS, membre du conseil scientifique du CNLE,
- **Loïg Chesnais-Girard**, président de la Région Bretagne,
- **Gwenaël Leroy**, directrice d'AGENA,
- **Lou-Jayne Hamida**, déléguée du réseau du conseil national et des conseils régionaux des personnes accueillies et/ou accompagnées,
- **Florian Guyot**, directeur général d'Aurore.

Table ronde du 7 janvier 2022

En amont de l'Acte I du congrès national, la Fédération des acteurs de la solidarité a présenté sa **plateforme de propositions aux candidat.e-s à l'élection présidentielle**, avec pour objectif de mettre la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques publiques.

Ces propositions, issues du travail collectif des adhérent.e-s et des fédérations régionales, portaient notamment sur la **revalorisation et la promotion du travail social**, la **garantie des droits fondamentaux** tels que l'accès à un revenu décent, à l'alimentation, au logement, à la santé et à l'emploi.

Lors de la table ronde du 7 janvier 2022, animée par **Gilles Finchelstein**, directeur de la Fondation Jean-Jaurès et animateur du deuxième du congrès, les candidat.e-s à l'élection présidentielle ont été invité.e-s à présenter leurs mesures pour lutter contre la pauvreté.



ACTE II : 15 & 16 JUIN 2022

+ de 1000 participant-e-s

Avec plus de 1 000 participant-e-s réuni-e-s sur deux jours, nous avons montré la **mobilisation des associations de solidarité dans la lutte contre la précarité et les inégalités sociales.**



Ouverture du congrès

Daniel Delaveau, président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a ouvert le congrès aux côtés de **Nathalie Appéré**, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole.



Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole en discussion avec **Hugues Deniele**, président de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France.

Table ronde du 15 juin 2022

« Construire collectivement la Fédération de demain »

La table ronde était animée par **Nathalie Latour** de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Intervenant-e-s :

- **Jean-Louis Laville**, économiste,
- **Lou-Jayne Hamida**, Fédération des acteurs de la solidarité,
- **Déborah Carpentier**, APAP.



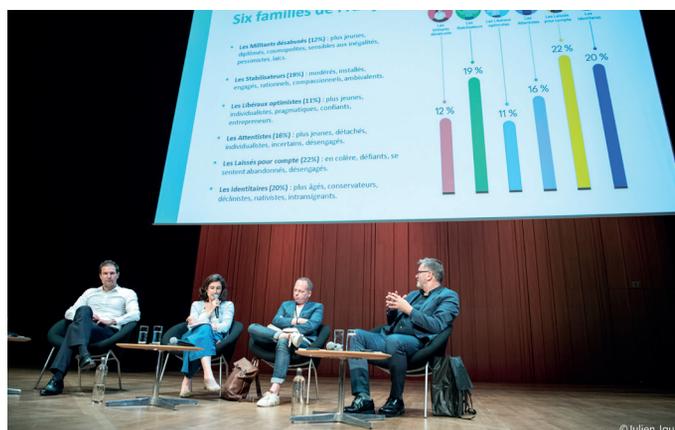
Table ronde du 16 juin 2022

« Comprendre la société d'aujourd'hui pour construire la Fédération de demain »

La table ronde était animée par **Yvan Grimaldi** de la Fondation Armée du Salut.

Intervenant-e-s :

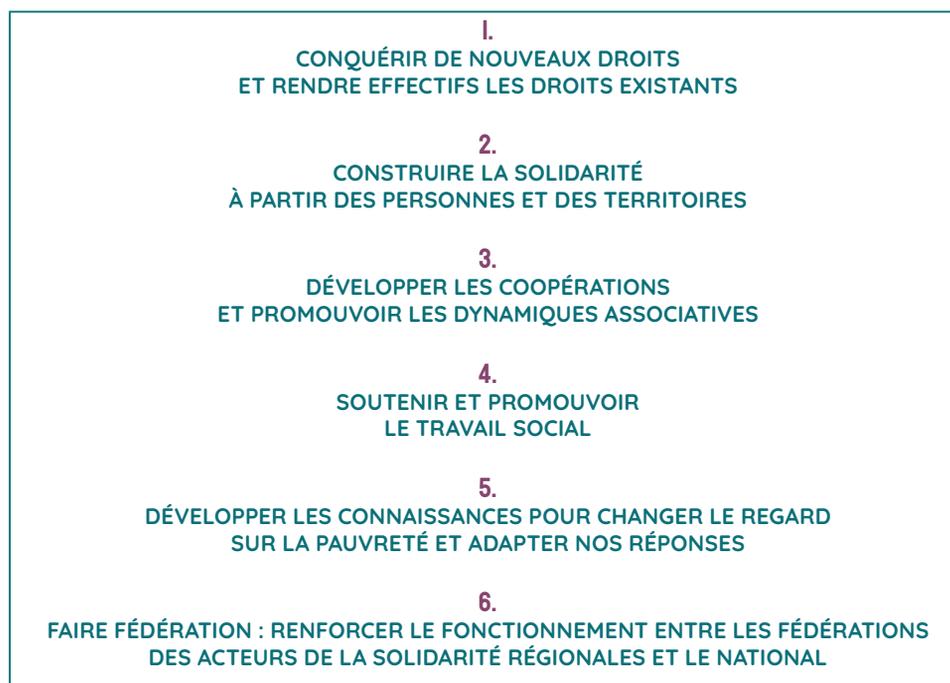
- **Noam Leandri**, Observatoire des inégalités,
- **Niels Planel**, élu local,
- **Laurence de Nervaux**, Destin commun.



NOUVEAU PROJET FÉDÉRAL 2022 - 2027

CHANGEMENT DE MÉTHODE POUR UN PROCHAIN QUINQUENNAT PLUS SOLIDAIRE

Pour guider notre action et réaffirmer les valeurs que nous défendons, nous avons construit ce projet fédéral autour de six axes stratégiques :



« Ce qui ressort de ce travail c'est le besoin fondamental de changer de méthode d'action pour retrouver de la confiance dans le secteur de la solidarité.

Confiance envers les personnes en situation de précarité, confiance envers les intervenant·e·s du social et les associations. Cela passe par le fait de sortir d'un dirigisme centralisé pour prendre en compte les besoins des territoires, de sortir d'une logique de procédures administratives et financières qui freine l'action au lieu de la soutenir. »

Pascal Brice

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE



L'assemblée générale de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'est tenue le **30 juin 2022** au domaine de Kerbernez (Fondation Massé-Trévidy) situé à Plomelin dans le Finistère.

Nous avons accueilli **47 personnes** et **18 structures adhérentes** étaient présentes.

Ordre du jour

Assemblée Générale FAS Bretagne

30 juin 2022 / Ker Bernez (Plomelin)

9h30 : Accueil café



10h00 : Intervention d'Anne Brunner, directrice d'études à l'Observatoire des inégalités. Elle co-dirige ou coordonne les publications de l'organisme indépendant. Elle intervient notamment sur l'état et l'évolution des inégalités en France, sur la pauvreté, sur la situation sociale des jeunes, les inégalités sociales à l'école.

11h30 : Echanges avec la salle

12h00 : Déjeuner

14h00 : Assemblée Générale Statutaire

- Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale (Valérie Hamdi)
- Rapport Moral (Daniel Delaveau)
- Rapport activités : vote
 - o 5 Focus sur :
 - Hébergement/Logement :
 - Un chez soi d'abord : Malo Le Clerc, directeur « un chez soi d'abord » Rennes et Jérôme Renault, travailleur pair Adaléa
 - Le logement d'abord / Mobilisation travail Social : Valérie Hamdi, déléguée régionale de la FAS Bretagne
 - Insertion :
 - Inter réseau de l'IAE / CRIEA / CDIAE/perspectives : Pierre-Yves L'Her, chef de projet insertion FAS Bretagne
 - SEVE emploi : Célia Bâcle, cheffe de projet SEVE emploi FAS Bretagne
 - Participation :
 - Groupe de travail stratégie pauvreté sur un guide de la participation : Claude Bouguenec, délégué CRPA 56
 - 10 ans du CRPA / Travail pair / Perspectives : Klervia Dallier, chargée de mission participation FAS Bretagne
 - Baromètre des solidarités : Jean De Legge, administrateur FAS Bretagne
- Rapport Financier (Marie-Françoise Bocquet) : vote
- 15h45 : Elections des membres du CA
- 16h30 : Fin

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élus ou réélus au conseil d'administration à l'unanimité des membres de l'assemblée générale de la Fédération des acteurs de la solidarité de Bretagne présents ou représentés réunis le 30 juin 2022 à Plomelin :

Collège administrateurs bénévoles

3 postes à pourvoir

Marie-France
Bommert

(35)



Marie-Françoise
Bocquet

(35)



Christiane
Guillouze

(35)



Collège administrateurs salariés

2 postes à pourvoir

Olivier
Bleuze

(35)



Frédéric
Le Poul

(56)



Collège intervenants sociaux

3 postes à pourvoir

Pas de candidat

Collège personnes accompagnées

3 postes à pourvoir

Pas de candidat

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2022 : les 17 mars 2022, 24 mai 2022, 27 septembre 2022 et 1^{er} décembre 2022.

Cette instance démocratique est l'occasion de **partager l'actualité nationale et régionale**, de **valider les orientations politiques, stratégiques et financières de la Fédération régionale**.

Elle est aussi l'occasion de **proposer aux administrateurs** de travailler, d'approfondir ou de prendre des informations sur un sujet ad hoc. C'est ainsi que nous avons mis en place un atelier avec les délégués du conseil régional des personnes accompagnées (CRPA) et les administrateurs autour du questionnaire du Baromètre des solidarités, afin de prendre en compte les avis de tous et de faire en sorte que

ce baromètre réponde bien aux orientations de la fédération dans son ensemble.

Nous sollicitons également des **partenaires** pour apporter un éclairage sur leurs offres d'accompagnement ou de partenariat, comme par exemple la Caisse d'Épargne et son antenne régionale qui a présenté ses outils d'accompagnement du développement durable et des demandes de subventions.

Notre objectif pour 2023, est de **mobiliser des travailleurs sociaux et des personnes accompagnées** afin qu'il y ait des candidatures dans ces collèges dédiés et de mettre en place un processus permettant la participation des ces personnes à cette instance de gouvernance.

RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

Depuis 2021, **chaque trimestre est organisé une réunion avec les adhérents de chaque département** du territoire breton. Ces réunions sont co-animées par la Fédération régionale et les référents de chacun des départements :

Côtes d'Armor :

- **Loïc Cauret**, Penthievre Action-Lamballe, délégué départemental 22.

Finistère :

- **Hervé Olagne**, Fondation Massé Trévidy - Quimper, co délégué départemental 29,
- **Julien Vergnault**, Croix Rouge Française - Brest, co délégué départemental 29.

Ille-et-Vilaine :

- **Olivier Bleuze**, le Goéland - Saint-Malo, co délégué départemental 35,
- **Marie-Françoise Bocquet**, APE2A - Fougères, co déléguée départementale 35.

Morbihan :

- **Françoise Guillard**, Sauvegarde 56 - Lorient, co déléguée départementale 56.

OBJECTIFS

Ces rencontres ont pour objectifs de **répondre au plus près des besoins des adhérents**, d'**échanger sur les pratiques**, d'avoir une **approche partenariale de territoire**, de mieux **se connaître** entre acteurs de la solidarité, de l'hébergement et de l'insertion.

QUELQUES EXEMPLES

- Ille-et-Vilaine : mobilisation sur la mise en œuvre du nouveau SIAO, sur la mise à l'abri des femmes avec enfants.
- Côtes d'Armor : les adhérents se sont concertés pour travailler avec le conseil départemental sur les modalités de financement des ACI.

PROJECTION-DÉBAT

Le 28 août 2022, nous avons inauguré un nouveau temps de la vie fédérale en partenariat avec le Cinéma Arvor (Rennes), avec la projection-débat autour du film documentaire d'animation « FLEE » en présence du réalisateur Jonas Poher Rasmussen.

- Finistère : les échanges et partages se font autour de l'intermédiation locale et des relations partenariales avec les bailleurs sociaux et le conseil départemental.

- Morbihan : la coopération entre adhérents se fait autour du projet EmAH (Emploi d'abord en hébergement) porté par la Fédération des acteurs de la solidarité régionale.

PERSPECTIVES 2023

Afin de travailler en profondeur sur un sujet commun à l'échelle du département, nous **thématiserons certaines réunions départementales**.



II. FOCUS PARTENARIAT

COLLECTIF INTERFÉDÉRAL DU TRAVAIL SOCIAL

Depuis novembre 2021, il y a une mobilisation historique des acteurs des métiers du social sur la question de la revalorisation du travail social.

CONSTITUTION DU CONSORTIUM RÉGIONAL INTERFÉDÉRAL

Le consortium régional interfédéral privé non-lucratif réunit à la fois les associations, les fédérations et syndicats employeurs du secteur social et médico-social :



RÉDACTION D'UNE CONTRIBUTION SUR L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR ET DE SES MÉTIERS

Le consortium interfédéral sera particulièrement attentif à **accompagner d'un volet de propositions ses alertes** sur les capacités actuelles des acteurs bretons des secteurs sanitaire, social, médico-social et de l'intervention à domicile, à accompagner les personnes les plus vulnérables.

Le consortium régional interfédéral propose donc des **actions en faveur de l'attractivité du secteur et de ses métiers à destination des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels.**

Autour de deux thématiques spécifiques :

- La question de l'attractivité, de la formation et de l'apprentissage,
- Les parcours professionnels et de la qualité de vie au travail.

En préambule, le consortium rappelle un certain nombre d'attentes (vision à long terme, stabilité, pérennité) concernant les politiques publiques régissant le secteur d'activités. Ces politiques doivent **garantir aux opérateurs des modèles économiques équilibrés et durables.** L'enjeu est celui de la capacité d'agir des structures, tout en bénéficiant de marges de manœuvre qui autorisent les expérimentations et innovations indispensables aux avancées du secteur.

CAMPAGNE MÉDIATIQUE

- Conférence de presse le 28 septembre 2022
- Article « Alerte rouge sur le manque de bras dans le secteur médico-social en Bretagne », *Ouest-France*, 28/09/2022 : [lien](#)

- Article « Métiers du soin : des rassemblements ce mercredi pour dénoncer les conditions de travail », *Ouest-France*, 28/09/2022 : [lien](#)

- Point de vue « Défendons celles et ceux qui prennent soin de nous », *Ouest-France*, 04/10/2022 : [lien](#)

- Article « Qui prend soin de nous ? : la dégradation des conditions de travail dénoncée par les métiers du soin », *Le Télégramme*, 28/09/2022 : [lien](#)

- Article « #QuiPrendSoinDeNous, l'appel au secours des structures d'aide de soins et d'accompagnement », France 3 régions Bretagne : 28/09/2022 : [lien](#)

- Interview RCF Bretagne « Grand invité régional », 28/09/2022 : [lien](#)

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Au cours du dernier trimestre 2022, le consortium a rencontré les conseils départementaux du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, l'Agence régionale de santé (ARS) et la DREETS, afin de porter ses contributions aux pouvoirs publics et aux financeurs. Pour 2023, les perspectives sont de **formaliser l'existence de ce collectif inédit à l'échelle nationale**, par la signature d'une « charte des valeurs », d'un engagement commun, de mobiliser les partenaires publics sur l'urgence de travailler à l'attractivité des métiers de l'accompagnement et sur l'importance de revoir les modalités de financement des acteurs du social et du médico-social qui aujourd'hui souffrent de la conjoncture économique et de la non-indemnisation d'une partie des mesures gouvernementales.

I2. ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE

LA GOUVERNANCE ÉLUE

LES MEMBRES DU BUREAU

Daniel Delaveau
Président (35)



Françoise Guillard
Vice-présidente co déléguée départementale (56)



Olivier Bleuze
Secrétaire et codéligé départemental (35)



Marie-Françoise Bocquet
Trésorière codéligée départementale (35)



Lionel Bras
Membre (22)



Loïc Cauret
Délégué départemental (22)



Jean De Legge
Membre (35)



Marion Maury
Membre (29)



Joëlle Queguiner
Codéligée départementale (29)



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège bénévoles

Marie-France Bommert
Vice-présidente (35)



Daniel Delaveau
Président (35)



Marie-Françoise Bocquet
Trésorière et co déléguée départementale (35)



Lionel Bras
Membre (22)



Loïc Cauret
Délégué départemental (22)



Véronique Corbel
Membre (22)



Jean De Legge
Membre (35)



Christiane Guillouzou
Membre (35)



Bernard Hennequin
Membre (35)



Albert Le Palud
Membre (35)



Bruno Mory
Membre (56)



Philippe Porteu
Membre (35)



Vincent Belier
Membre (35)



Olivier Bleuze
Secrétaire et co délégué départemental (35)



Gabriel Cerclier
Membre (56)



Hervé Otagne
Co délégué départemental (29)



Collège cadres salariés

Maëlle Daniaud
Membre (35)



Dominique Feurgard
Membre (22)



Stéphanie Genetay
Membre (22)



Françoise Guillard
Vice-présidente et co déléguée départementale (56)



Christophe Guinche
Membre (35)



Sophie Lambert
Membre (35)



Frédéric Le Poul
Membre (56)



Marion Maury
Membre (29)



Joëlle Queguiner
Co déléguée départementale (29)



LA DIRIGEANCE SALARIÉE



Valérie Hamdi
Déléguée régionale



Clio Goerendt
Assistante administrative



Pierre-Yves L'Her
Formateur SEVE Emploi



Célia Bâcle
Chargée de mission
SEVE Emploi



Klervia Dallier
Chargée de mission
participation



Émilie Rey
Chargée de mission santé

Portraits des nouvelles arrivantes

KLERVIA DALLIER

Chargée de mission Participation



Baignée depuis toujours dans l'économie sociale et solidaire, son parcours est ancré dans le social, le développement social local et la formation. Elle fait partie de la famille des travailleurs sociaux. Ancienne conseillère ESF, elle a accompagné, pendant près de 10 ans, de nombreuses familles autour notamment des questions de gestion de budget et d'accès aux droits. En 2007, elle rejoint un mouvement familial national d'éducation populaire, pour lequel elle a œuvré dans le développement social local au côté des familles adhérentes et des bénévoles : « les meilleurs experts d'usage de leur territoire », pour développer et coconstruire des activités et services adaptés contribuant à l'amélioration de leur milieu de vie, dans une démarche participative, utilisant des méthodes de travail collaboratives, pendant 13 ans. Elle a la conviction que chacun dispose d'un pouvoir de penser et d'agir à mettre au service du changement qu'il soit collectif ou personnel.

Après une expérience très enrichissante et pleine de belles rencontres dans le domaine de l'entrepreneuriat, elle rejoint l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en avril 2022, en remplacement de Sylvie Jolivot, pour favoriser le déploiement de la participation des personnes accompagnées tant en interne qu'auprès des partenaires au niveau régional. Si vous aussi, vous êtes convaincus que « ce qui est fait pour moi sans moi, est fait contre moi » (Nelson Mandela), vous souhaitez que la participation devienne un « réflexe » systématique dans vos actions, alors rencontrez-la !

ÉMILIE REY

Chargée de mission santé



Après plusieurs années de travail dans la recherche biomédicale en neurosciences, Émilie entame une reconversion professionnelle en santé publique en 2021. Ses 5 années au service de l'association « Dans ma rue » à Paris (qui organisait entre autres des maraudes, des hébergements solidaires, des cours de théâtre pour les personnes sans domicile), dont un peu plus de 2 ans en tant que co-présidente, la conduisent tout naturellement à effectuer un stage au sein de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, sur les questions du travail pair et de la santé des personnes en situation de précarité. C'est avec plaisir qu'elle rejoint l'équipe de salariés - très dynamiques et sympas - de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en octobre 2022, en tant que chargée de mission santé, notamment pour développer le projet de « centre de ressources sur la santé des personnes en situation de précarité ».

CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BRETAGNE

**FÉDÉRATION DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE**
10, Boulevard Charner
22000 SAINT-BRIEUC

CONTACT

Valérie Hamdi

Déléguée régionale

06 17 52 42 15

bretagne@federationsolidarite.org

AVEC LE SOUTIEN DE



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Côtes d'Armor
le Département



federationsolidarite.org